

La Hongrie semble se rapprocher de la Russie soviétique (Lire en page 12)

Un jardin géologique comme pendant au Jardin botanique

Une carrière à ne pas comblir, qu'il faut enjoliver sans rien changer à son caractère de carrière — L'histoire géologique de l'île de Montréal écrite sur ses parois abruptes — Ce qu'en disent deux savants géologues, le R. P. Morin, de l'Université de Montréal, et M. Clark, de McGill

Il a été question, ces temps derniers, dans la presse montréalaise et aussi un peu dans le monde de l'hôtel de ville, de la transformation des carrières du Nord, qui se trouvent entre les rues de Fleurimont et Bellechasse, à la limite des quartiers Saint-Edouard et Montcalm, en parc public.

Ce projet pourrait et devrait entrer, ainsi qu'on l'a suggéré, — et ainsi que nous l'avons nous-même noté, à plusieurs reprises, dès l'été dernier, — dans le cadre des préparatifs que l'on ébauche, en attendant qu'ils soient entrés en pleine voie d'accomplissement, pour l'occasion du troisième centenaire de la ville, en 1942.

Des échevins ont proposé que les carrières en question, dont l'une est déjà propriété de la ville tandis que l'autre reste à exproprier, soient comblées, que les superficies ainsi rédimées, leur surface étant mise au niveau des terrains avoisinants, servent d'abord à pratiquer la soudure est-ouest de certaines rues aujourd'hui coupées dans leur parcours, que le reste devienne tout simplement parc municipal, dans le genre de tous les autres parcs qui existent dans notre ville, sauf le parc de la Montagne et le Jardin botanique de Maisonneuve, deux aménagements uniques en leurs genres respectifs.

Le projet est excellent, tout à fait recommandable, dans son principe, du parc des carrières. Mais ça serait un crime ou presque, une sorte de vandalisme en tout cas, de comblir l'une de ces carrières, celle que l'on appelait autrefois, du nom de la société qui l'exploitait, *Montreal Quarry*, que l'on a pris l'habitude maintenant d'appeler la carrière Labelle, du nom de son présent propriétaire.

Deux géologues éminents de Montréal, le R. P. Léo-G. Morin, C.S.C., directeur du laboratoire de géologie de l'Université de Montréal, et M. T.-H. Clark, professeur de paléontologie à l'Université McGill, ont exposé au directeur du Comité du troisième centenaire, M. Léon Trépanier, et par son canal aux autorités de l'administration municipale, avec preuves et démonstrations à l'appui, que la carrière Labelle ne doit pas être comblée parce que, dans son état actuel, elle présente un intérêt et une valeur qu'il ne faut pas lui faire perdre.

Tout en restant carrière, la carrière Labelle, une fois expropriée, ce qui serait, paraît-il, possible à peu de frais, deviendrait facilement un parc magnifique et comme il n'en existe nulle part ailleurs, comme il n'est pas donné souvent à des villes d'en établir.

La carrière Labelle, disent-ils, est un trésor d'ordre géologique et d'ordre paléontologique unique au monde. Et Montréal n'a pas tellement de trésors qu'il puisse se permettre de dénigrer celui-là, ou encore de l'enfouir de propos délibéré et sottement, ce qui serait encore pire.

Car la carrière Labelle, carrière abandonnée, dont l'exploitation a depuis longtemps cessé, ne garde pourtant de valeur, n'est un trésor, répétons-le, qu'en tant que carrière. Qu'on aménage l'aspect de cette vaste fosse, en y aménageant un parc, un jardin plutôt, mais que ce soit un jardin enfoncé, un *sunken garden*, comme on dit en anglais, une sorte de rocaïlle en creux avec des plantes et des fleurs rupestres le long des parois abruptes et jusqu'au fond du chantier à ciel ouvert et qui doit le rester. En même temps qu'un jardin, ça sera alors un musée et le musée existe déjà, il est tout fait.

Les carrières d'autrefois, en fouillant cet endroit pour en extraire de la pierre à construction, le dur calcaire Chazy, bourré de fossiles, ont dû traverser d'importantes couches de calcaires et de schistes Trenton, trois étages de Black River: la dolomie brunâtre du Paméla, le calcaire blanchâtre et fossilifère du Loxville, le calcaire gris colombé, noduleux et onduleux, également fossilifère, du

Leray. Ils ont mis à jour, ici et là, des intrusions volcaniques, sills horizontaux et dikes verticaux, dont les matières sont la montréalite, la tinguaita ou banc-rouge, etc.

Sur les parois de la carrière abandonnée et qui ne s'exploite plus, l'histoire géologique de notre île est tout écrite et se lit facilement pour qui sait lire ces sortes de choses. Une bonne partie de l'assiette montréalaise est là à découvrir, c'est-à-dire à peu près tout ce qui est au-dessus du précambrien, invisible, lui, ou presque, dans notre région. Cette assiette étale à la vue ses strates superposées. Je le sais pour avoir visité l'endroit en la docte compagnie du R. P. Morin. C'est ainsi qu'il m'a été donné de comprendre l'intérêt d'une carrière abandonnée, de cette carrière-là en particulier, la seule qui permette de voir, sur un même point, les formations géologiques qui constituent le fondement de notre île et de notre ville.

M. Clark, de McGill, écrivait dans une lettre au directeur du Comité du troisième centenaire, M. Trépanier: "Nulle part, que je sache, en Amérique du Nord, ces formations se trouvent exposées comme elles le sont dans les limites de cette petite carrière. Pour voir du Chazy, il faut aller aux carrières de Villersay, à Casterville ou au Cap-Saint-Martin; pour voir du Black River, se transporter à la Pointe-Claire ou encore à Saint-Vincent de Paul; du Trenton se voit un peu dans toutes les carrières. Mais à la carrière Quarry, toutes ces formations sont visibles en même temps, dans leur position naturelle, et elles constituent un tableau géologique comme l'on n'en trouve nulle part ailleurs et dont l'importance ne doit pas nous échapper... Pour un professeur de géologie, une visite d'une heure dans une carrière avec ses élèves vaut plus qu'une semaine de travail et d'explications dans la salle de cours. La conservation de n'importe quelle carrière nous serait d'un grand secours; la conservation de cette carrière-là en particulier serait d'une importance inestimable."

Le Père Morin ne parle pas autrement que ce professeur de McGill.

L'un et l'autre, pour rendre leur projet de conservation le plus attrayant possible, ont pris la peine d'examiner comment il serait non seulement possible mais facile d'enjoliver l'endroit. Ce jardin géologique serait aussi un jardin de fleurs et de plantes rupestres. Le fond de la fosse, où déjà les eaux de la neige, de la pluie et aussi l'eau d'une source s'accumulent, se pourrait sans doute transformer en piscine de natation, ou encore en simple pièce d'eau garnie, pour l'ornementation, de plantes aquatiques, nénuphars, plantains et sagittaires.

La capitale de la province de Colombie, Victoria, a précisément donné une utilisation de ce genre à d'anciennes carrières qui n'offraient pourtant pas l'intérêt géologique de notre carrière Labelle. Les *Butchart Sunken Gardens* sont l'une des curiosités les plus renommées de la capitale colombienne, l'une de celles qui attirent le plus de touristes.

A Montréal, la carrière Labelle se prête à une transformation du même genre, mais en mieux, à cause d'un aspect géologique qu'il ne nous est plus permis d'ignorer. L'on parle toujours, en vue d'attirer chez nous un nombre croissant de touristes des Etats-Unis, de la nécessité d'avoir quelque chose de différent à offrir. L'article, une fois de plus, est tout trouvé. A nous de le mettre en valeur.

La ville se doit, nous semble-t-il, de s'assurer la propriété de la carrière Labelle, au plus tôt, de façon qu'en 1942, pour les fêtes du troisième centenaire, le jardin géologique de Montréal soit le digne pendant du bel accomplissement qu'est déjà, dans Maisonneuve, le Jardin botanique.

18-IV-40

Emile BENOIST

L'attention se tourne vers l'Italie et le Japon

Bloc-notes

La Fédération

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises dépasse de plusieurs milliers de dollars l'objectif qu'elle s'était fixé. C'est un succès magnifique et d'autant plus remarquable que les circonstances sont difficiles, qu'on a depuis le début de la guerre multiplié les appels à la charité publique et qu'on pouvait redouter un certain épuisement des ressources habituellement disponibles.

Il faut féliciter tous ceux qui ont pris part à cette campagne, tous ceux qui lui ont prodigé leur temps et leur dévouement.

Tous accueilleront avec joie ce beau succès. A personne, probablement, il ne fera plus de plaisir qu'aux organisateurs anciens que de nouvelles obligations retiennent au loin et qui pourront ainsi constater que l'oeuvre à laquelle ils ont tant donné est solide, que leurs camarades de travail poursuivent avec une énergie redoublée la besogne commune.

La Fête des Arbres

On célébrait jadis la Fête des Arbres, à des dates variées selon les régions diverses de la province. C'était une excellente occasion de rappeler au public, et particulièrement aux jeunes, l'importance de l'arbre. Sur cette petite fête, qui fixait l'attention, on pouvait greffer toute une série d'utiles leçons.

On pouvait rappeler, notamment, le rôle que joue la forêt, le danger du déboisement à outrance, la valeur des bois du pays et l'emploi qu'on en fait, celui qu'on en pourrait faire. En ville, on pouvait particulièrement insister sur le soin qu'il faut donner aux arbres d'ornement. Les plus petits comprendraient facilement ces leçons. On le voit par les Cercles de Jeunes naturalistes. Nous nous rappelons qu'un jour un gamin attrapait à pleine main, en courrant, un tout jeune arbre. L'un de ses camarades le saisit par le bras, criant: *Est-ce que tu ne sais pas qu'il faut respecter les arbres?*

La Fête des Arbres est tombée en désuétude. Nous voyons qu'à Saint-Nicolas d'Antonie on s'emploie à la faire revivre. Il suffirait d'un effort d'ensemble pour la faire renaitre dans toute la province.

Et la chose en vaut la peine.

"Fannystelle"

Fannystelle — l'étoile de Fanny — c'est le nom d'une paroisse du Manitoba dont l'histoire est particulièrement curieuse et ne ressemble à aucune autre.

Il y eut là une intervention de France fort intéressante, et l'ébauche d'un plan général de colonisation française qui aurait pu avoir des conséquences considérables.

La Société Historique de Saint-Boniface n'a pas voulu que cette histoire se perdît. Elle a l'avantage de compter parmi ses membres un homme qui était exceptionnellement doué pour évoquer ce passé. M. Noël Bernier est, en effet, le fils du sénateur Bernier qui joua, du côté canadien, un rôle considérable dans la fondation de Fannystelle et dans l'élaboration du plan général de colonisation. Il a ainsi hérité d'un trésor d'informations et de renseignements. Du reste, M. Bernier est assez vieux pour avoir lui-même connu dans son enfance les premiers Français de Fannystelle. Cela imprime à son récit un accent qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Homme d'étude habitué à manier les textes, M. Bernier, naturellement, a utilisé avec ses souvenirs personnels et familiaux, toute la documentation possible.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Un épileptique est allé, hier, à la morgue et de là à l'hôpital. On l'avait pensé mort. Qu'il se console de sa mésaventure en en savourant la nouveauté: on fait souvent le trajet de l'hôpital à la morgue; l'inverse n'est peut-être jamais arrivé auparavant.

Les soldats du 22^e meurent la garde au Palais de Buckingham. On a choisi des factionnaires qui ont tous plus de six pieds, ce qui est bien la plus fautive idée que l'on puisse donner de la taille moyenne du Canayen.

Comme le régiment est de surplus, commandé par un colonel Flynn, on prendra nos hommes pour des Irlandais camouflés.

Un candidat qui n'avait pas la taille réglementaire proposa un jour à un chef de pompiers de l'engager quand même. "Pour les petits feux, dit-il, vous devriez employer de petits pompiers."

Nos conseillers municipaux pensent à appliquer la même méthode, depuis qu'ils rêvent, près des coffres municipaux vides, aux réformes municipales.

Le projet de la Ligue des propriétaires ferait cent heureux en créant cent échevins. L'un des présents conseillers propose de porter ce nombre à deux cents.

La lutte en Norvège sera longue et dure — Que veut au fond l'Italie? — Les propositions qu'Hitler lui aurait faites — La Malaisie, la Hollande, les ambitions japonaises et l'intervention diplomatique américaine

S. S. PIE XII ET LE RETABLISSEMENT DE LA PAIX

Aux dernières heures, l'intérêt s'est quelque peu détourné de la campagne sur le front nordique, et se porte plus particulièrement sur deux points: l'intervention possible de l'Italie dans le conflit; la conduite éventuelle du Japon, advenant une incursion des troupes du Reich dans les Pays-Bas; car ceux-ci ont des colonies très riches en Asie, la Malaisie, qui intéressent un peu tout le monde, parce qu'elles sont une des sources les plus grandes du pétrole, du caoutchouc brut et de l'étoine nécessaires aux industries de guerre.

Du Vatican, on signale une importante lettre de S. S. Pie XII sur le rétablissement de la paix.

* * *

Londres annonce que Stavanger, port important de la Norvège, tombé la semaine dernière aux mains des Allemands, qui y ont établi une base aérienne dangereuse pour la marine anglaise, à quelque 325 milles de Scapa-Flow, dans les îles Orcades, et à moins que cela, même, des îles Shetland, vient de subir un nouveau bombardement; c'est le septième ou le huitième depuis une semaine. Cela donne la mesure de l'importance de Stavanger. Tant que les Allemands y seront, leurs avions seront une menace constante pour les escadres britanniques, le transport de troupes anglaises, et même pour le littoral anglais sur la mer du Nord. Tout cela explique la série de bombardements aériens exécutés sur ce point, jusqu'ici, par les aviateurs britanniques. On apprend aujourd'hui que la marine de guerre anglaise s'en mêle; ainsi une grande unité navale britannique guidée par un éclaircir aérien a bombardé pendant tout près d'une heure et demie le champ d'aviation allemand de Stavanger, détruisant des hangars, des avions, mettant le feu à des réservoirs d'essence, par un tir continu de projectiles de fort calibre. Stavanger est et restera l'un des premiers objectifs des armes anglaises, tant que les Alliés n'auront pas réussi à y prendre pied de façon définitive. Jusqu'ici l'aviation anglaise se trouve en état d'infériorité à l'endroit de l'aviation allemande, en Norvège. Le Reich peut y utiliser des avions de chasse ultrarapides, passant du Danemark, tout près, à la zone norvégienne, tandis que les Anglais ne peuvent pas se servir d'avions de même type, à cause de leur rayon d'action limité et de l'éloignement de leurs bases aériennes. C'est pourquoi les Anglais tâchent de s'implanter sur la côte norvégienne, à Stavanger ou à proximité, afin de pouvoir eux aussi utiliser leurs appareils de chasse, plus maniables que les avions de bombardement.

Il ne faut pas croire, conseille Londres, que la campagne de Norvège sera très courte. Les Alliés ne sauraient empêcher définitivement d'ici peu tout mouvement maritime entre le Reich, le Danemark et le littoral norvégien. Ils auront quelques ennus du côté de l'aviation, tant que les Allemands tiendront Stavanger. Les envois de soldats, d'équipement, de munitions et de fournitures militaires de toute sorte, de la côte anglaise à la norvégienne, vont rester difficiles assez longtemps; la distance à franchir entre les ports militaires anglais et la côte norvégienne la plus rapprochée est de 400 milles, et ouverte à l'aviation allemande, qui recherchera les navires anglais pour les bombarder jusqu'en haute mer. "De source britannique autorisée, on apprend qu'il faut se garder de croire à la possibilité immédiate de succès sensationnels en Norvège... Les résultats définitifs d'une offensive alliée ne pourront au vrai se faire sentir avant des semaines et même des mois", mande une dépêche de Londres même. En d'autres termes, il est impossible de prédire une victoire finale à brève échéance sur le front nordique. Les Allemands introduits dans la place par surprise, ils ont pris de l'avance et, du point de vue technique et militaire, cette avance, il faudra que les Alliés la leur contestent pied à pied et la leur fassent perdre par degrés. D'aucuns entendent que cela va prendre tout le printemps, tout l'été, et que ce sera déjà bien si les Alliés, l'automne prochain, ont réussi à déloger et à chasser les armées et l'aviation du Reich de ses nouvelles bases, en Scandinavie. D'ici là, oeuvre de patience, duel d'ingéniosité, travail persistant; il faudra des milliers d'hommes pour venir à bout de l'invasion, tant la Norvège, de par sa configuration géographique, l'étendue de son littoral et l'état précaire de son armée, présente de difficultés de tout ordre.

* * *

Que cherche au juste l'Italie? demande l'Angleterre, prise par la campagne scandinave et qui voudrait savoir si l'Italie n'est pas à jouer la partie avec Hitler, en sous-main, afin de détourner quelque peu l'attention de la France des événements nordiques, de déterminer l'affectation de plusieurs divisions françaises à la garde de la frontière italo-française, et ainsi de créer des embarras à Londres et à Paris pendant la poursuite de l'affaire norvégienne.

On a prétendu il y a quelque temps que Hitler, quand il est allé rencontrer Mussolini à Brennero, il y a juste un mois aujourd'hui, lui aurait formulé ces demandes-ci: compléter la mobilisation italienne; expédier 500,000 hommes en Libye afin de pouvoir y menacer l'Egypte d'un côté, la Tunisie de l'autre; négocier avec Franco le passage de plusieurs divisions ita-

liennes en Espagne, afin de les placer aux frontières franco-espagnoles, dans la région des Pyrénées; et prêter 50 de ses sous-marins à la marine allemande. A quoi Mussolini aurait répondu, en arroyant, qu'il n'était pas prêt à accorder tout cela, mais que si Berlin voulait lui promettre de lui faire céder, au traité de paix à venir, l'Egypte, le canal de Suez, l'île de Malte et le Kenya, colonie anglaise d'Afrique voisine de l'Ethiopie, il pourrait marcher... Tout cela doit être pure spéculation. Ce qui est certain, c'est que ces jours-ci l'Italie, par le ton de sa presse, orchestrée de Rome, et par l'attitude de certains de ses hommes publics, adopte une conduite qui, sans alarmer outre mesure Londres et Paris, les indispose contre le Duce et ses prétentions. A ce point que, ces heures-ci, le ministre du blocus en Angleterre, M. Cross, a fait savoir dans un discours que les Alliés entendent rester en bons termes avec l'Italie, mais que si celle-ci veut être traitée en puissance neutre, elle doit respecter sa neutralité. Dès ce matin Rome a mandé qu'il est faux que l'Italie mobilise quatre nouvelles classes de réservistes, comme l'a dit Berlin, qu'elle ait fermé le port de Bari, sur l'Adriatique, face à l'Albanie, envoie l'an dernier par des troupes italiennes dépêchées de Bari même; on a ajouté que l'Italie ne fait rien à sa marine de guerre, dans la mer Egée, que ses manoeuvres ordinaires du printemps. Vu les conditions assez difficiles où se trouve l'Italie, du point de vue économique, on ne croit pas qu'elle veuille la guerre. Ce serait dangereux surtout pour elle et pour l'avenir de ses réclamations de tout ordre. Néanmoins, les Alliés l'observent de très près et ne lui font pas confiance.

* * *

Le Japon a reçu des Etats-Unis, aujourd'hui, par l'entremise de l'ambassadeur de Washington à Tokio, une déclaration de M. Cordell Hull, Secrétaire d'Etat du gouvernement Roosevelt, au sujet de la Malaisie, ce groupe d'îles étendues appartenant à la Hollande, entre l'Océan Indien et l'Océan Pacifique, et faisant le pont entre l'Asie et l'Australasie. Ce très riche archipel, de 3,200 milles de longueur, d'une superficie de plus de 725,000 milles carrés et d'une population de plus de 60 millions, comprend les îles de Sumatra, de Java, de Bornéo, de Timor, les îles Célèbes, etc. Elles forment virtuellement un Dominion, d'une population et d'une étendue maintes fois plus considérables que celles de la Hollande même. On s'est demandé ce qu'il en adviendrait, si par aventure le Reich allait envahir la métropole hollandaise, comme on le redoute plus ou moins de ce temps-ci. Les Etats-Unis, intéressés dans cette partie de l'univers à cause de leur présence aux îles Philippines, voisines de la Malaisie, — Bornéo n'est pas très loin de l'île de Mindanao, l'une des plus importantes du groupe des Philippines, — ont fait diplomatiquement savoir qu'ils ne permettraient pas l'annexion de la Malaisie par qui que ce soit. La Haye vient de déclarer au Japon que la Hollande n'a demandé ni ne demandera à aucune puissance étrangère de protéger les Indes néerlandaises contre qui que ce soit, en quelque cas que ce soit et qu'elle n'accepterait aucune pareille offre de protection. Le gouvernement présent de la Malaisie, dit la Haye, est capable de voir en tout état de cause au maintien de l'ordre dans les îles en question et il s'en occupera, de fait, advenant quel que ce soit en Europe. De son côté le Japon vient de déclarer que "le Japon n'a nulle ambition territoriale de ce côté" et paraît avoir accueilli avec satisfaction le texte de M. Cordell Hull, à savoir que dans l'intérêt de la paix universelle il faut maintenir le statu quo dans toute l'étendue du Pacifique, tant en Malaisie que dans le reste des territoires et des possessions insulaires. Le gouvernement de la Malaisie est quasi autonome; et une rébellion, écartée il y a quelques années de ce côté, parmi des éléments extrémistes, a subi un échec complet. Les Hollandais ont d'ordinaire sagement gouverné leurs très riches colonies, tant asiatiques que du côté de l'Amérique (Surinam, Curaçao, etc.).

* * *

Une dépêche importante de l'avant-midi a trait à une lettre du Souverain Pontife, Pie XII, adressée au cardinal Secrétaire d'Etat, Mgr Magliano, au sujet du rétablissement de la paix parmi les peuples. (On trouvera ailleurs dans le "Devoir" d'aujourd'hui le texte français officiel de cette lettre). Après avoir noté que le Vatican "n'a omis aucun des moyens et des secours humains pour faire disparaître cette accumulation de maux" que constitue la guerre présente, Pie XII insiste sur la nécessité de la prière, surtout à l'occasion du mois de mai, consacré à la Vierge Marie, "médiatrice de la paix", afin d'obtenir de Dieu pour les peuples et les nations une ère de paix". A des milliers de pèlerins reçus en audience générale au Vatican, vers le même temps, Pie XII a demandé de "songer aux soucis qui, en présence du monde agité de nos jours, pèsent sur le coeur du Pape" et il a exprimé le voeu que tous les hommes "se souviennent qu'ils sont les fils de Dieu et retrouvent ainsi le sentiment de la fraternité universelle, fondement nécessaire de la concorde entre les peuples et de la paix tant souhaitée". On vaudra faire écho, au Canada comme dans le reste de l'univers, à ces recommandations paternelles de Pie XII. — G. P.

18-IV-40

Gens et choses

En marge d'une lecture

Les récits de voyages m'ont toujours intéressés. Probablement par contraste avec une vie plus ou moins sédentaire comme en mènent, ma foi, la majorité de mes contemporains. Je lisais récemment un article de revue consacré à l'amiral Byrd et à ses merveilleuses expéditions au pôle sud. L'auteur de l'article citait notamment un extrait du journal de ce grand explorateur. Il vauf d'être traduit, le voici: "J'ai joué, aujourd'hui, au solitaire Canfield et j'ai tiré à deux reprises dix cartes. La plus belle réussite que j'aie faite depuis vingt ans. Pourtant j'avais battu le jeu consciencieusement".

Ces lignes ont, paraît-il, été écrites alors que Byrd s'était isolé des membres de son expédition, loin de la base officielle. A plusieurs milliers de milles de toute civilisation, loin de tout être humain, dans le froid et dans le noir, dans l'affreuse solitude, entre deux observations scientifiques, et ce, pendant sept mois. Que Byrd ait joué au solitaire en de telles circonstances, pour luer le temps, voilà qui est bien naturel. Qu'il ait noté la chose dans son journal, rien encore là d'extraordinaire. Mais ce qui est délicat et délicieux, c'est qu'il ait, comme il le dit, battu le jeu "consciencieusement". Ce trait-là est à la fois héroïque et pueril. Pourtant, il ne faut pas outre mesurer l'étonner de cette profusion d'esprit. L'homme qui prend les risques qu'a su prendre ce conquérant du pôle n'est pas de la catégorie de ceux qui peuvent tricher avec le sort.

Je sais qu'être seul au pôle, savoir que la mort n'est peut-être pas loin, que toutes sortes d'imprévi-

En Norvège

A-t-on envoyé là des troupes canadiennes?

Ottawa n'en dit encore rien
Sur une thèse exposée à Québec

(Par Léopold RICHIER)

Ottawa, 18-IV-40 — Les journaux de mardi, 16 avril 1940, annonçaient que des troupes canadiennes étaient débarquées en Norvège. Notre gouvernement n'a pas encore confirmé officiellement l'information au moment où nous écrivons ces lignes. On ignore par conséquent s'il s'agit de volontaires canadiens qui avaient précédemment offert leurs services pour aller combattre les envahisseurs communistes en Finlande, ou bien d'un premier contingent de la division canadienne qui s'entraîne depuis quelques mois en Angleterre. Dans l'un ou l'autre cas, le fait est le même: des soldats canadiens (autres que des aviateurs) sont, pour la pre-

mière fois dans cette guerre-ci, engagés dans la bataille. C'est pour quoi le 16 avril 1940 marque une date importante dans la chronique de notre participation à la seconde guerre mondiale du XX^e siècle. Les Canadiens qui restent au pays souhaitent à leurs compatriotes courage et victoire.

"Un acte vertueux"

Ceux qui, parmi nous, ont prétendu au début de la guerre que le Canada ne pouvait et ne devait, ni politiquement ni moralement, adopter un statut de neutralité (même sympathique), et qui le prétendent depuis quelques jours avec

(Suite à la dernière page)

hâter le pas d'une heure qui s'était alourdi sur moi, et peut-être pour calmer une inquiétude. Cette voix du sort en valait bien une autre et la décision des petites figures des cartes vaut certes les commentaires des tireuses de thé. D'autres ont fait de même, mais qui de nous aurait eu le courage de jouer pareils jeux avec attention, dans la solitude blanche de l'amiral Byrd?

18-IV-40

M. H.

que nul n'est prophète en son pays que nous aurions son émule sous les yeux sans le voir?

18-IV-40

Le Grincheux

"Exaltavit..."

Tous les lecteurs auront d'eux-mêmes rectifié l'erreur de transcription que portait hier l'article de M. Héroux. Tous savent que le verset du Magnificat dit *Exultavit humiles*, et non point *Exaltavit*.

En Lithuanie avec le professeur Kazys Pakstas

85 pour 100 de catholiques — Des laïques professeurs de théologie et de philosophie, maîtres des 250 journaux et revues — Le quatrième pays le plus intellectuel du monde — Au russe et à l'allemand a succédé le français comme langue seconde — 1.000.000 de chansons — Trop de poètes, pas assez de mécaniciens — Le paysan mange et boit bien et se moque de tout le monde — Peuple essentiellement agricole — Installation de 45.000 colons — Les autres pays baltes: Finlande, Estonie, Lettonie — Les Scandinaves

A la Société de Géographie du Jardin botanique

M. Kazys Pakstas, professeur à l'Université de Kaunas, en Lithuanie, en tournée de cours et de conférences en Amérique du Nord, à la suite du congrès de la Pax Romana auquel son pays avait délégué, a prononcé hier soir, dans la splendide amphithéâtre du Jardin botanique de Maisonneuve, une intéressante et vivante conférence sur les Etats baltes, en particulier sur la Lithuanie, sa patrie.

Cette deuxième séance publique de la Société de Géographie de Montréal avait attiré hier soir un grand nombre d'auditeurs, entre autres plusieurs représentants distingués de la colonie lithuanienne. La Lithuanie est un pays auquel les Canadiens français ne peuvent que s'intéresser vivement. Héritière d'une des langues les plus anciennes de l'Europe, ancien empire s'étendant de la Baltique à la mer Noire, république éclose aujourd'hui de 85 pour 100 de catholiques, avec professeurs laïques de théologie et de philosophie, quatrième pays intellectuel du monde, un folklore d'une richesse inouïe, 1.000.000 de chansons; pays où l'influence française pénètre toutes les classes de la société; territoire où existent des forêts de pins et des parcs nationaux, mais d'un climat plus doux que celui du Québec, la Lithuanie, enfin, apparaît comme une nation jeune, forte, dynamique, progressive, essentiellement paysanne tout en s'orientant vers une industrie raisonnée et vers une culture intellectuelle universelle.

M. Pakstas est encore un jeune homme et il parle, sans notes, devant ses cartes, avec un tour amusant. Il a passé plusieurs années en France et parle le français admirablement. Son récent séjour de plusieurs mois aux Etats-Unis, prétend-il, lui a fait perdre l'habitude du français. Cependant, l'auditeur a pu juger de l'abondance de son vocabulaire et de sa connaissance approfondie du français. M. Pakstas passera encore plusieurs mois en Amérique. Comme l'a révélé le président de la Société, M. François Vézina, en les présentant hier soir, il donnera des cours l'été prochain à l'Université de Californie. Conférencier, écrivain, voyageur, M. Pakstas est un fervent de la géographie et il est président de la Société de Géographie de Lithuanie. Voici quelques notes sur cette conférence:

Balto-Scandie

La Lithuanie fait partie de la Balto-Scandie, c'est-à-dire de cet ensemble de pays de l'Europe du Nord qui compte trois royaumes et quatre républiques autour de la Baltique. Les Etats baltes proprement dits sont, du nord au sud, l'Estonie, un peu plus d'un million d'habitants, la Lettonie, 1.900.000 habitants, et la Lithuanie, 3 millions d'habitants. Les altitudes les plus hautes sont de 1.000 pieds. Le bon Dieu a réservé à chacun de ces trois pays un fleuve et une embouchure. En Lithuanie, 29 pour 100 du territoire est en forêt. Il n'y a plus de grandes forêts comme jadis. Ces anciennes forêts isolaient les Lithuaniens du reste du monde, ce qui leur a permis de conserver leur langue sans infiltration étrangère. Le climat se compare à celui de la péninsule du Niagara. Les fleuves sont gelés trois mois en Lithuanie; 100 jours en Lettonie et trois mois et demi en Estonie.

La pluie est en excès en août. Si la pluie maximum tombait en mai ou en juin, ce serait l'idéal. L'agriculture.

Avis de décès

LANTHER — A Montréal, le 17 avril 1940, est décédé à l'âge de 71 ans, Isaïe Lanther, époux de Louise Meloche. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du 3790, rue Laumière, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEAUBERT — A St-Hyacinthe, le 16 Eva Chaboussier, épouse du notaire J.-S. Beaubert.

BEAUBERT — A Montréal, le 15, à 75 ans, Mme veuve Ferdinand Bissillon, née Julie Lamouroux.

BOURGEOIS — A Montréal, le 16, à 59 ans, Florina Cusson, épouse de feu Agnes Bourgeois.

BRANCHAUD — A Montréal, le 15, à 35 ans, Paul Branchaud, époux de Marcelle Saint-Germain.

BRINDISI — A Montréal, le 17, à 75 ans, Michel Brindisi, époux de Philomène Decimone.

COMTOIS — A Montréal, le 15, Emilie Comtois.

DURAND — A Montréal, le 16, à 53 ans, Arthur Durand, époux de Marie-Ange Fortin.

DESAUTELS — A Verdun, le 16, à 40 ans, William-Léon Desautels, époux de Juliette Montreuil.

DESJARDINS — A Montréal, le 17, à 45 ans, Juliette Desjardins.

DUPUIS — A Montréal, le 17, à 38 ans, Mlle Aurèle Dupuis.

GAGNON — A Montréal, le 15, à 20 ans, Mme Edmond Gagnon, née Rita Séguin.

HOULE — A Montréal, le 15, à 84 ans, Honoré Houle, époux d'Edwige Buisson.

JOBIN — A Montréal, le 16, à 83 ans, Prosper Jobin, époux de feu Odile Lafont.

LARIVIERE — A Daveluyville, le 16, à 36 ans, Philippe Larivière.

LAROSE — A Montréal, le 16, à 51 ans, Albert Larose, époux de Rebecca Tremblay.

LEONARD — A Montréal, le 15, à 33 ans, Mme Arthur Léonard, née Gilberte Brunet.

MASSY — A Montréal, le 17, à 54 ans, Joseph-Louis Massy, époux d'Anna Beau-champ.

MEVEY — A Montréal, le 15, à 81 ans, William-P. Mevey, époux de feu Norah Kinella.

PAQUETTE — A Montréal, le 16, à 53 ans, Wilfred Paquette, époux de Louise Lefebvre.

PARADIS — A Montréal, le 16, Antida Paradis, épouse de Joseph Paradis.

PAYETTE — A Sorel, à 29 ans, Charles Elie d'Amour.

SAINT-AMOUR — A Montréal, le 15, à 74 ans, Adélaïde Saint-Amour.

aujourd'hui parlent le français et le lithuanien. Le français, langue claire, langue logique, langue précise à notre admiration. La France, c'est le pays idéal pour nous. Nous voulons une culture indépendante, mais basée sur une culture universelle. Le français est tout désigné. Aujourd'hui, nous possédons 250 journaux et revues, dont plusieurs revues philosophiques. Le lithuanien est reconnu pour sa terminologie philosophique.

Avant la guerre, fait observer le conférencier, la Suisse était le pays le plus intellectuel du monde. Aujourd'hui la Lettonie est au premier rang. Avec sa population de 1.900.000 habitants, elle compte 9.000 étudiants universitaires. Elle en compterait 15.000 si elle ne multipliait les concours. Outre l'examen équivalant au baccalauréat que vous avez ici, il y a plusieurs autres examens que l'aspirant universitaire doit subir. La Suisse, refoulée au deuxième rang, est suivie par l'Estonie. La Lithuanie vient au quatrième rang. Chose à noter: la majorité de ses étudiants — 80 pour 100 — proviennent de familles paysannes et ouvrières, fait unique au monde.

Le culte des abeilles

Malgré ce fort courant intellectuel, les républiques baltes restent essentiellement paysannes. Ainsi, en Lithuanie, on a le culte des abeilles. C'est une sorte d'instinct. Les professeurs universitaires ont des ruches d'abeilles. Moi-même j'en ai. La Lithuanie ne peut se passer d'abeilles.

M. Pakstas déclare que le Lithuanien est l'ami de tous: il nait la tête tournée vers la Scandinavie et vers la France, dit-il. Foncièrement catholique et charitable, il n'a pas de haine envers qui que ce soit. Il aime ses voisins. Il n'y a pas de guerre entre les pays baltes, mais des compromis, des arbitrages. Il aime les Scandinaves, qui sont des peuples honnêtes et travailleurs.

Des laïques

Les Lithuaniens représentent la culture catholique dans l'Europe du Nord. Jusqu'en 1919, le Lithuanien intellectuel n'était pas catholique, mais plutôt nihiliste à la russe. Aujourd'hui les catholiques dominent les journaux, les revues, les universités, même les affaires. Les catholiques laïques ont converti nombre de Lithuaniens et ils étendent aujourd'hui leur mouvement hors du pays. Pour convertir il faut de l'amour et de la compréhension. Ce sont des laïques qui sont professeurs de théologie, de philosophie, de religions comparées, etc. L'Encyclopédie lithuanienne, qui va bientôt paraître, sera l'oeuvre de la nouvelle génération catholique de la nouvelle renaissance morale catholique.

M. Pakstas ne craint pas que son pays devienne bolcheviste. Le bolchevisme est impossible en Lithuanie, dit-il. Nous avons 20.000 bolchevistes sur notre territoire dans le moment. Mais ils ne font rien. Ils sont en face d'une civilisation, d'un confort général qu'ils ne connaissent pas et qui les désarment.

Le conférencier signale le développement rapide de l'industrie textile, les progrès agricoles, l'augmentation des exportations du bœuf vers l'Allemagne d'abord, puis vers l'Angleterre depuis 1929, et termine par quelques vues d'ensemble.

Croix du chemin

Un peu après, il fait défilé quelques clichés. Les premiers représentent les croix du chemin. Ces croix sont d'une ornementation minutieuse, une sorte de ciselure. Il y en a 300 en Lithuanie, et sont particulièrement à ce pays. Il faut les voir pour les imaginer. Chacune est différente. Le Lithuanien n'importe pas son voisin. Il érige; il aime l'original; il fait différent. Ces croix se dressent souvent près d'une maison. Arbres et fleurs entourent les croix comme les maisons. Les fermes sont propres et ont belle allure. Les colons — ou en a établi quelque 45.000 en quelques années — ont des maisons spacieuses.

D'autres clichés font voir de belles forêts de pins, des parcs nationaux où le gibier croît à son aise. Des rivières, des fleuves coulent sous les yeux des spectateurs.

Au cours du quart-d'heure des questions, M. Pakstas, toujours en verve, dit à propos des régimes politiques des pays baltes:

Dictatures et démocraties disciplinées

La Lettonie est une dictature. L'Estonie, autrefois dictature, est aujourd'hui une démocratie disciplinée, où il y a peu de discours mais beaucoup d'action. La Lithuanie est dans le cas de l'Estonie, mais n'en est pas arrivée au même stade parlementaire. Le gouvernement se compose de catholiques démocrates, de semi-socialistes libéraux et de nationalistes. Le président a les pouvoirs d'un dictateur, mais ne s'en sert pas. On peut dire que c'est une dictature sans dictateur. La Finlande est une démocratie pure et classique très ancienne d'ailleurs.

M. Pakstas explique que Wilna, ancienne et glorieuse capitale de la Lithuanie, a été rattachée à la Pologne pour une raison bien simple: Pilsudski, dictateur polonais, était né en Lithuanie, près de Wilna. Polonisé plus tard, il a voulu intégrer Wilna dans la Pologne. Wilna, à la suite de l'invasion russe de la Pologne, elle fut la capitale lithuanienne pendant des siècles.

M. Pakstas a exprimé son plaisir de parler à Montréal dans une aussi belle salle que celle du Jardin Botanique et dit que c'est Kaunas et la Lithuanie qui en tirent toute la gloire.

A. A.

Feu M. Isaïe Lanther

M. Isaïe Lanther est décédé à 71 ans.

Lui survivent: sa femme, née Meloche (Louisa), ses fils: M. Abbé Raoul Lanther, curé colonisateur en Abitibi, Daniel, de Montréal; deux filles: Doria et Irène (femme du Dr Jean Cousineau).

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. 30, à l'église Notre-Dame-des-Neiges.

Vie intime du Père Pro

Un quart d'heure d'interview avec l'auteur

Un représentant du Devoir rencontra hier à son bureau de travail, le R. P. Dragon, S.J., recteur du Collège Jean-de-Brébeuf. Voici le résumé de l'entretien:

— Mon révérend Père Pro? — En effet, le volume est actuellement sous presse aux ateliers du Devoir.

— Mais n'avez-vous pas déjà écrit sur le Père Pro? — Oui, en 1928; un petit livre qui racontait l'histoire de la persécution mexicaine, où la personne du Père Pro se détachait nettement par son apostolat mouvementé et par le retentissement de son martyre.

— Avant d'aller plus loin, mon Père, une question: Comment se fait-il que vous, Canadien, vous soyez spécialement intéressé aux questions mexicaines?

— Voici. J'ai connu intimement le Père Pro en Belgique, où scolarisé des Pères jésuites français, où nous avons étudié ensemble la théologie. C'était en 1924. En 1927, j'apprenais que le Père était fusillé à Mexico. J'étais alors professeur au scolasticat du Saul-à-Roccol. Au Mexique la censure rendait impossible toute publication religieuse, mais, au Canada, les catholiques, émus par les mandements de nos évêques, attendaient des détails sur la persécution. La mort héroïque de mon ancien disciple m'engagea à raconter mes souvenirs; d'autre part, les faits les plus saillants de son apostolat, le récit de sa mort et quelques-unes de ses lettres mes parvinrent du Mexique même, où j'avais de bons amis. C'est de là qu'est sortie la première esquisse de la vie du Père Pro.

— Et l'ouvrage fut bien accueilli, n'est-ce pas? — Oui, au Canada, et par tout le monde catholique. Le petit livre, traduit en une douzaine de langues, a peut-être atteint le chiffre de 150.000 exemplaires.

— Et dans votre nouveau livre, vous revenez sur la persécution religieuse au Mexique? — Non, le public est déjà suffisamment renseigné à ce sujet. Je m'attache uniquement à la personne du Père Pro; d'ailleurs, depuis douze ans, au cours de séjours à Rome et au Mexique, j'ai recueilli une telle abondance de documents sur le Père Pro lui-même, que j'ai dû me limiter; malgré cela, le livre n'aura pas moins de 350 pages!

— C'est donc une vie plus détaillée du Père Pro que vous présentez? — Sans doute, c'est toujours le Père Pro, mais vu par le dedans. Mon premier livre ne le dépeignait, en somme, que par le dehors. Et déjà, à cette époque, je regrettais de ne pouvoir, faute de documents, révéler l'âme même de l'apôtre aux saillies toujours neuves qui l'ont rendu si populaire.

— Et la cause de béatification avance-t-elle? — Le procès préliminaire, réglé à Mexico même, durant les années 1935 et 1936, a déjà été soumis à la Sacrée Congrégation des Rites, qui en a reconnu officiellement l'authenticité.

— Alors, le Père Pro serait béatifié avant longtemps? — On peut l'espérer. Si les complications de la guerre ne retardent pas trop le travail des procédures, le Mexique aura bientôt son patron. Par ailleurs, je sais que le Pape actuel s'intéresse à la cause; quand il était encore cardinal, je me souviens qu'après une visite à l'exposition des souvenirs du Père Pro il disait, tout ému: "Ce Père Pro est véritablement un martyr!"

Et le pris congé du R. P. Dragon en lui souhaitant que son nouveau livre ait le même succès que le premier.

A Notre-Dame

Service pour le cardinal Verdier

M. Eugène Moreau, supérieur de Saint-Sulpice officie — S. E. Mgr Gauthier préside l'absoute — Clergé et laïques nombreux

Les autorités religieuses et civiles de Montréal ont rendu hommage ce matin à la mémoire du cardinal Verdier, archevêque de Paris et supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice.

A l'église Notre-Dame, desservie par les fils de M. Olier, S. E. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, a présidé au service funèbre célébré par M. Eugène Moreau, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal, pour le repos de l'âme du cardinal-archevêque de Paris. On remarquait dans le sanctuaire et dans la nef un clergé nombreux ainsi qu'une foule considérable de laïques.

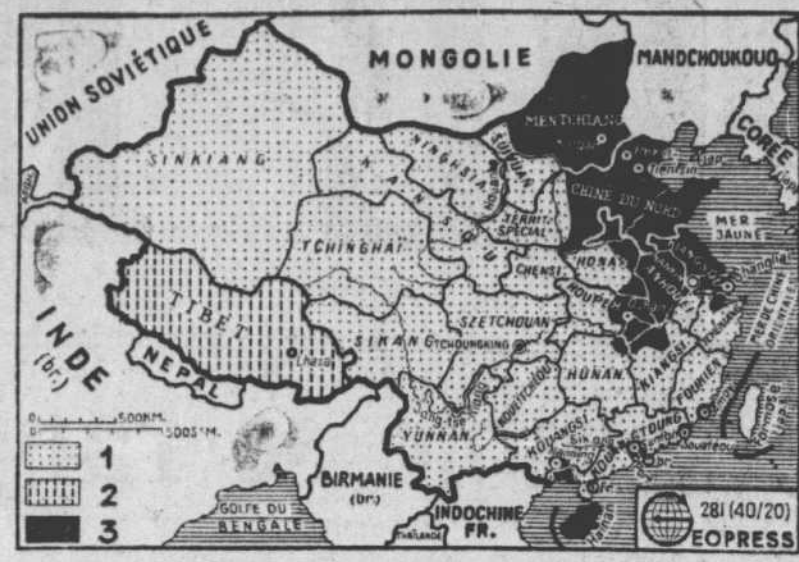
Son Excellence était assistée de son trône de M. Arthur Dubéau, P.S.S., et de M. le chanoine Z. Alary. Mgr l'archevêque officia ensuite à l'absoute, ayant pour prêtre assistant le Père Barille, O.P.

Le célébrant du service, M. Moreau, avait pour diacre et sous-diacre, M. Rosario Lesieur, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, et M. H. Boudreau, P.S.S., aussi du Grand Séminaire.

Au choeur, avaient pris place: S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal; M. l'abbé J.-A. Prud'homme, représentant de Mgr Edgar Larochelle, supérieur du Séminaire de Pont-Viau; S. E. Mgr Henri Belleau, vicaire apostolique de la Baie James; Mgr J.-C. Chaumont, directeur de l'Action catholique du diocèse de Montréal; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; Mgr Henri Jeannotte, directeur de l'oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre; le R. P. Henri Gauthier, Père Blanc; M. l'abbé Pierre Gauthier, supérieur du collège de l'Assomption, M. Jerry McShane, P.S.S., curé de Saint-Prat; le Père Emile Deziere, assistant-principal des PP. de Saint-Croix; le Père Léon Lebel, S.J.; S. E. Mgr Félix Couturier, O.P., évêque d'Alexandria, Ont.; M. Irénée

En Chine

Deux gouvernements centraux L'un à Tchoungking et l'autre à Nankin



A la suite de l'établissement d'un gouvernement national chinois à Nankin, le 30 mars 1940, il y a actuellement en Chine deux gouvernements qui se considèrent tous l'autorité de ces gouvernements se répartissent comme suit: 1. Gouvernement du maréchal Tchiang-Kai-Chek à Tchoungking: 6.029.000 km. c. avec environ 250 millions d'habitants, à quoi s'ajoute le territoire du Tibet (905.000 km. c. et environ 800.000 habitants). 2. Gouvernement de Ouang-Tchéng-Ou à Nankin: 1.336.000 km. c. de superficie avec environ 180 millions d'habitants, y compris la Chine du Nord administrée par un Conseil politique autonome — 408.000 km. c. et 77 millions d'habitants — et la Mongolie intérieure (Mengchiang), également autonome — 483.000 km. c. et 4 millions d'habitants.

Légende: 1—Territoire du gouvernement de Tchoungking; 2—Tibet et 3—Territoire du gouvernement de Nankin.

Sauvé, P.S.S.; le Père Laurent Pellegri, S.J., représentant le Père provincial des Jésuites; le Père Joseph Jacques; le Père L.-M. Ledore, Eudiste; le Père E.-C. Pierre, O.F.M.; le Père Arthur Bourassa, O.M.I.; M. Auguste Ferland, P.S.S.; le Père Pierre Jalbert, provincial des PP. Montfortains.

Dans la nef, on remarquait aussi un nombreux clergé, des religieux et religieuses, des représentants civils, de nombreux fidèles et des élèves des Sulpiciens.

Parmi les civils, on notait: le consul général de France, M. Alexis Anfosy, accompagné du vice-consul Robert Jean; M. Henry L.-Auger, représentant de l'opposition à l'Assemblée législative de Québec; M. Omer Côté, échevin de la ville de Montréal, représentant le maire Camille Houde; M. Albion Jetté, de la maison Dupuis Frères; M. A. Prud'homme, archiviste de Montréal; M. le sénateur J.-H. Rainville; M. Napoléon Brisebois, représentant de la Société historique de Montréal, et autres.

Le chant religieux était assuré par la Schola Cantorum du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Clément Morin, P.S.S.

A l'hôtel de ville

Nouvel appel aux contribuables

La campagne entreprise dernièrement par le Service des Finances de la ville de Montréal se continue toujours, nous annonçons-t-on, et un nouvel appel est fait ces jours-ci à tous les contribuables, pour que ceux-ci règlent dès maintenant leur impôt foncier 1940-41.

On offre, en retour, un escompte de 3 1/2 % calculé sur la période de paiement anticipé. Cet escompte, applicable sur la taxe foncière seulement, donne aux contribuables l'occasion d'économiser en réglant leurs impôts, et, ajoute-t-on, "le plus tôt vous réglez, le plus tôt vous y gagnez".

Cette campagne, comme on le sait, débuta tôt, ce printemps-ci, et a pour but de bien convaincre le contribuable de la nécessité d'un prompt règlement des impôts.

Cette façon d'alimenter d'avance le trésor soulage la ville d'un service d'intérêt sur les emprunts qu'elle doit contracter quand la taxe n'entre pas ou qu'elle entre en retard.

Le Service des Finances de la ville de Montréal prie les contribuables d'écrire ou de passer en personne à l'hôtel de ville où l'on maintient un personnel d'experts à la disposition de ceux qui veulent se renseigner sur leurs impôts.

La démission de M. Fortin

M. Eugène Fortin, maire de la Pointe-aux-Trembles, a envoyé hier au secrétaire-trésorier de cette municipalité, sa démission comme maire. Il y explique qu'il démissionne pour protester contre la Commission métropolitaine qui, dit-il, a privé cette ville de toute autonomie.

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)

Canada

1 semaine 20
2 semaines 35
3 semaines 50
1 mois 60
2 mois 1.10
6 mois 3.00

Etats-Unis

1 semaine 25
1 mois 75
6 mois 4.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir" Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

Quelle date ?

Voyez ici :

1940 AVRIL 1940

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28 29 30

CHARBON BELLOC

La grande défectuosité de l'estomac. Pour les victimes de troubles digestifs. Poudre ou pastilles. TOUTES PHARMACIES. Agent distributeur au Canada J. ALFRED OUMET, Montréal.

Frères des écoles chrétiennes en deuil

Jules-Prospère Froux, français de naissance, naquit le 24 avril 1854, à Ménétru-en-Joux, canton de Clairvaux, France.

Entré au noviciat à Besançon, le 19 mars 1875, il prit le nom de frère Régis-Jules.

De 1876 à 1904, il exerça ses fonctions à Besançon-Saint-Claude et à Dijon. Il arriva au Canada en octobre 1904, préférant la vie religieuse à la sécularisation.

Pendant de longues années il se dépensa au Mont-Saint-Louis comme infirmier. Ses derniers années se passèrent à la maison de Retrait de Laval-des-Rapides. Toujours il se distingua par un grand sens religieux, une indéfectible fidélité à ses obligations.

Il est décédé à l'âge de 86 ans, dont 65 passés dans la vie religieuse, muni des secours de la sainte Eglise.

Le service aura lieu, samedi le 20 avril, à 8 h. 30, à Laval-des-Rapides. (Communiqué.)

Assemblée des anciens de Saint-Césaire

L'assemblée annuelle des anciens de Saint-Césaire aura lieu dimanche, à 2 h. de l'après-midi au collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, en face de l'Oratoire St-Joseph. Au cours de cette réunion on procédera à l'élection des officiers du Cercle et le R. P. Jean, C.S.C., le Supérieur de Saint-Césaire donnera des détails intéressants au sujet de la manifestation qui se prépare à Saint-Césaire même alors que des personnalités du Ministère de l'Agriculture de la province remettront des diplômes et des médailles d'or aux diplômés du cours agricole.

Récital Préfontaine, ce soir

Ce soir, dans la salle des concerts du Ritz-Carlton, à 8 heures 30, récital de Mlle Cécile Préfontaine, pianiste.

Ils nous aident

Nos annonceurs contribuent de façon sérieuse à la vie du DEVOIR.

Acheter chez eux, c'est aider

LE DEVOIR

CONNAISSEZ-VOUS LA

SAVEUR DU

Gin?

C'est un fait reconnu que le grain produit l'eau-de-vie la plus fine. Les règlements établis sous l'empire de la "Loi des Aliments et Drogues" spécifient que le gin doit être préparé avec de l'eau-de-vie de grains.

Par conséquent, lorsque des spécialistes expérimentés distillent le grain d'après la véritable formule, ils obtiennent le spiritueux qui possède le plus fin bouquet et la saveur la plus agréable. Qu'est-ce qui donne sa saveur au gin que vous achetez?

Le Genièvre Melchers CROIX D'OR a toujours été fait des meilleurs grains et distillé suivant une formule fameuse, vieille de plusieurs générations, par des spécialistes passés maîtres dans l'art de la distillation. C'est un GIN pur — dont la saveur est sans égale.

Le Genièvre Melchers CROIX D'OR est fabriqué en conformité avec les règlements de la "Loi des Aliments et Drogues" du Canada. Chaque bouteille comporte le timbre du gouvernement, lequel garantit la date exacte de la distillation, l'origine de la fabrication et la maturité.

Ne vous exposez pas à être déçu: insistez toujours pour qu'on vous donne du Gin Melchers CROIX D'OR.

EXTRAIT des règlements établis sous l'empire de la "Loi des Aliments et Drogues", telle que révisée par la Ministère des "Provisions et de la Santé Nationale", Ottawa, et se rapportant à la fabrication et à l'étiquetage du gin, du gin composé, de l'imitation de gin, etc.

DIVISION 1

Sec. 11. Le genièvre sera un spiritueux potable, édulcoré ou non, préparé avec de l'eau-de-vie de grains spécialement rectifiée et redistillée, la rectification et la redistillation étant pratiquées en présence de bases de genévriers et d'autres herbes ou plantes aromatiques. Le genièvre devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

11(a). En dépit de tout ce qui pourrait être contenu dans ces Règlements spéciaux, le brouillage fait par l'addition d'alcool neutre au produit obtenu par la distillation d'un mélange d'alcool, de baies de genévriers et autres plantes aromatiques sans distillation subséquente du tout, devra porter l'étiquette du gin composé. (traduction)

12. Le genièvre lacté ou imitation de genièvre sera un spiritueux composé, préparé par addition de bouquets artificiels ou substances aromatiques aux spiritueux en cause. Le genièvre lacté devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

Melchers

GIN CROIX D'OR

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHEVILLE

l'union du conseil des ministres, en étudiera des questions administratives. En l'absence de MM. Macenzie King et Ernest Lapointe, c'est M. J. L. Ralston qui dirige le gouvernement. M. Ernest Lapointe se rendra à Ottawa que dimanche ou lundi.



Directrice : Germaine BERNIER

Premières prisons des femmes à Montréal

Sous le régime français, la privation de la liberté, avec ou sans assuétude, n'était pas une peine réservée aux délinquants, car les administrateurs de la Nouvelle-France n'avaient ni le personnel, ni les fonds nécessaires pour les loger, les vêtir et les nourrir pendant des semaines, des mois ou des années. Autant que possible, on les condamnait à la réparation d'honneur, on les châtiait corporellement, on les expulsait d'une partie du pays ou de tout le pays; exceptionnellement, quand l'arrêt spécifiait une détention de durée, on envoyait des criminels du sexe masculin aux galères du roi... en France.

Pour les femmes et pour certaines "offenses", on voulait punir différemment, en la quatrième décennie de la fondation de Montréal.

A partir de 1686, surtout, les cas d'inconduite, sans être fréquents, contraignaient beaucoup les autorités. A ce sujet le gouverneur de Denonville et l'intendant de Champigny écrivirent à Sa Majesté et voici l'étonnante décision qui leur fut transmise.

"1687, 30 mars — Mémoire du Roy. A MM. de Denonville et de Champigny... Pour ce qui est des femmes de mauvaise vie, Sa Majesté n'a pas approuvé la proposition qu'a faite M. de Denonville de les renvoyer en France, vu que ce ne serait pas une punition assez grande pour empêcher les suites de ce désordre; mais Elle veut qu'il les fasse travailler par force aux ouvrages publics, comme à tirer de l'eau, à servir des maçons, à scier du bois et à d'autres ouvrages pénibles, afin que ce châtiment, se faisant à la vue de tout le monde, soit d'un plus grand exemple en ce pays."

"Ce décret empreint d'absolutisme" ne paraît pas avoir été accueilli favorablement et ce doit être alors que MM. les Seigneurs de Montréal décidèrent d'ériger ou d'aménager une maison pour internier les personnes du sexe féminin. Elle

existait en 1689, puisque le 28 mars, une femme qui subissait un procès pour inconduite est logée, pendant l'instruction préparatoire, dans la "prison destinée aux filles et aux femmes".

Où fut cette prison? Celle des hommes était rue Notre-Dame, (près de la rue Saint-Laurent de nos jours), mais nous n'avons pu localiser l'autre.

C'est évidemment à cette maison que Lamoignon de Cadillac fait allusion dans son mémoire du 28 septembre 1694, mémoire qui reste fameux par la malice de ses propos contre les autorités religieuses.

Entre autres choses, il dit que M. le comte de Frontenac avait aboli le *Hiericho* qui était une maison que MM. du Séminaire de Montréal avaient fait bâtir pour renfermer les filles. Et il ajoute une série de racontars trop sensiblement généralisés et exagérés.

Pourquoi ce nom de *Hiericho* ou *Jéricho*, comme on dira plus tard? Nous ne trouvons rien qui nous renseigne dans les ouvrages sur les prisons de France, ni dans les grandes encyclopédies.

En quelle année ce *Jéricho* fut-il clos? Nous pouvons offrir une réponse vraisemblable. Ce fut entre 1693, car en cette année Louis XIV informe la colonie "qu'il a jugé à propos de remplacer le tribunal seigneurial de Montréal par une justice royale... MM. les Seigneurs de Montréal conservant la propriété du greffe, mais ils n'auront plus à fournir les prisons".

Cinquante ans s'écouleront avant qu'il soit question d'un autre "asile" plus ou moins semblable au premier et c'est l'histoire de l'Hôpital général des Soeurs grises qui va nous renseigner. Nous en détachons le passage qui suit en abrégé.

"M. Antoine Déat, prêtre de Saint-Sulpice et curé de Ville-Marie, profita de l'esprit d'initiative de Mme d'Youville pour l'intéresser à une autre catégorie d'infirmités... dignes de pitié. Pasteur vigilant et zélé, il souffrait de voir les désordres se multiplier dans sa paroisse. Pour remédier au mal, il eût souhaité depuis longtemps ouvrir aux filles tombées un lieu de refuge et de retraite. Des instances faites auprès du ministre des colonies pour obtenir sa coopération à une oeuvre si utile à la conservation des bonnes moeurs et à l'honneur des familles étaient restées sans effet.

"Il fut plus heureux auprès de l'intendant Hocquart. Muni de son autorisation, il pressa Mme d'Youville de recueillir chez elle ces pauvres égarées, afin de les ramener au sentiment de l'honneur et à la pratique de la vertu; toujours disposée à entreprendre le bien que la Providence et les intérêts des âmes semblaient exiger d'elle, la charitable Mère (accepta)... Douze chambres furent immédiatement préparées dans les étages supérieurs pour servir de refuge. On donna à ces appartements le nom de *Jéricho*, nom qu'avait déjà porté une maison ouverte autrefois par le séminaire pour le même usage et que le comte de Frontenac avait jugé à propos de supprimer.

"Mais ce n'était pas toujours tâche facile que de tenir ces victimes du vice renfermées; et bien souvent on avait à lutter contre les complices de leurs désordres. Un jour entre autres, un soldat, outré de dépit, se présente à la porte de l'hôpital (Armé d'un pistolet) il déclare être prêt à (faire feu) sur Mme d'Youville, si elle ose refuser de lui rendre l'objet de sa passion. On accourt prévenir la fondatrice et la presser de se soustraire à un péril si éminent... Mme d'Youville ne laissa pas de se rendre auprès de l'étranger. Et, sans rien perdre de son calme habituel, d'un regard tranquille, d'une voix contenue elle lui signifia de se retirer. Vaincu par l'autorité de cette parole et la dignité modeste qui l'accompagnait le soldat s'éloigna silencieux et confus.

"Ne pouvant rien obtenir de la fermeté de Mme d'Youville, les libertins portèrent ailleurs leurs réclamations. Sur ces entrefaites, Gilles Hocquart, rentré en France, venait d'être remplacé à l'intendance par François Bigot. On eut lieu de constater que le nouvel administrateur ne partageait pas en tout les vues de son prédécesseur. Aux plaintes qui lui furent faites contre Mme d'Youville au sujet des femmes renfermées à l'hôpital, il se persuada que le zèle de la fondatrice était exagéré. La pratique qu'elle avait adoptée de leur couper les cheveux lui servit de prétexte pour imposer sa conduite.

Il la menaça de poursuites judiciaires, si elle continuait à en agir de la sorte. "Pour rétablir de pareils abus, ajoutait-il, je vous en joins expressément de ne recevoir à ce *Jéricho*, aucune fille ou femme que par mon ordre que je vous enverrai par écrit, lorsque je jugerai à propos d'en faire renfermer. Je compte que vous ne retomberez plus dans la faute que vous avez faite; s'il en était autrement j'y remédierais efficacement."

"Des dispositions si peu bienveillantes, jointes à des restrictions aussi formelles, n'étaient pas de nature à assurer longue vie à l'oeuvre que les hospitalières avaient embrassée avec tant de zèle. D'autres difficultés survinrent dans la suite les obligeant à s'en désintéresser peu à peu; et bien à regret elles durent tout à fait l'abandonner."

Ce récit établi, le fait que Montréal eut un second *Jéricho*, mais à quelle date fut-il inauguré? Mère d'Youville ne put prendre possession provisoire de l'Institut des Frères Charon qu'en 1747. Comme l'immeuble était en fort mauvais état, il fallut faire de grosses réparations. Est-il possible que Mère d'Youville ait pu recevoir des "pensionnaires" avant le départ de l'intendant Hocquart, au mois de septembre 1748? En 1749, le savant suédois, Kalm, mentionne "l'Hôpital général récemment confié à Mme d'Youville", "demi-couvert hors des murs et qui est complet".

Au mois d'octobre 1750, Mgr de Pontbriand, (d'après avec le gouverneur général et l'intendant) enlève l'administration de l'Hôpital à Mme d'Youville pour la donner à des religieuses de Québec. Cependant l'affaire n'eut pas de suite et Mme d'Youville reprit possession de l'immeuble en 1751.

Reste à savoir maintenant, quand *Jéricho* H. cessa d'héberger ses hôtes d'une classe spéciale.

E.-Z. MASSICOTTE

(Du Bulletin des recherches historiques)

Echos de la Mode

On porte ce printemps:

— Des robes d'après-midi en crêpe marocain imprimé, avec des jupes amples et des épaules très marquées.

— Des robes de linage avec un corsage chemisier à fort blousant.

— Des tailleurs du soir extrêmement austères.

— Des blouses de toutes sortes: en zéphir, en lingerie, en crêpe de chine, en flanelle, en linon, en toile de soie.

— Des poches et encore des poches.

— Des tailleurs en camel-hard, avec des poches de fourrure.

— Des nervures dans les corsages.

— De courtes résilles de paille emboitant le crâne et non tous les cheveux.

— Des jaquettes longues pincées à la taille.

— Des vestes droites sur des jupes à gros plis plats.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

— Des chapeaux abondamment fleuris.

A propos de communiqués, de billets, d'articles, etc.

Tous les communiqués d'intérêt féminin doivent être envoyés à la directrice de la page féminine du "Devoir".

Les communiqués qui ne seront pas écrits lisiblement, sur un seul côté du feuillet et sur une feuille de format ordinaire ne seront pas considérés. Nous ne recevons plus, désormais, ceux qui sont écrits sur des petits feuillets transparents.

Nous ne recevons pas les communiqués par téléphone.

Nous ne nous ENGAGEONS PAS A PUBLIER PLUS D'UNE FOIS LE MEME COMMUNIQUE.

Tout communiqué doit être signé et nous parvenir avant quatre heures, veille de sa publication.

Les billets, articles, poèmes, envoyés au journal doivent être dactylographiés également sur un seul côté de la feuille.

LA DIRECTION

La vie pratique

Pour éloigner les mites des vêtements

Maintenant que le printemps est venu et que le temps se réchauffe, on se dépouille généralement de ses gros vêtements d'hiver pour en prendre de plus légers. C'est aussi le moment de l'année où les mites des vêtements et des tapis dévorent les plus d'activité et causent d'immenses dégâts en rongant les fourrures, les vêtements de laine et les autres matériaux d'origine animale. Il est vrai que ces insectes se rencontrent à peu près partout; il n'y a guère de maison où ils ne s'en trouvent au moins quelques-uns, mais on pourrait prévenir beaucoup leurs dégâts si l'on connaissait les moyens répressifs à appliquer et si l'on faisait preuve de prévoyance. La lutte contre les insectes, et spécialement les mites des vêtements et des tapis, exige pour réussir des efforts méthodiques et laborieux.

Avant de serrer pour l'été les vêtements, les couvertures, ou tous les articles de ce genre sujets à être attaqués, il faut les brosser énergiquement ou les faire nettoyer à sec. Ce nettoyage fait, on peut les mettre dans des caisses ou malles que l'on rend aussi imperméables que possible aux mites et au gaz en bouchant toutes les fentes avec du ruban gommé. Pour prévenir tous risques d'infestation, on éparpillera à peu près partout, dans les paillettes fraîches de naphthalène ou de paradichlorobenzène dans chaque malle de vêtements, et l'on rabattra le couvercle de façon qu'il ferme hermétiquement. Les gaz engendrés par ces ingrédients chimiques tuent les insectes. Les vêtements que l'on met dans des sacs à mites seront encore mieux protégés si l'on y ajoute quelques onces de l'une de ces substances.

Comme les vapeurs engendrées sont plus lourdes que l'air, ces ingrédients devraient être suspendus dans du coton à fromage, dans la partie supérieure des sacs. Pour conserver les vapeurs et empêcher l'entrée des mites, les sacs devraient être faits d'une substance plus ou moins imperméable, comme par exemple du gros papier brun, tout à fait intact, sans aucun trou. On peut aussi protéger le feutre des pianos en y suspendant environ un livre de naphthalène ou de paradichlorobenzène dans des sacs de coton à fromage, à l'intérieur même du piano, que l'on tiendra fermé quand on ne s'en sert pas.

Il est à noter que les larves des mites des draps et des tapis peuvent se développer dans beaucoup d'endroits d'accès difficile comme par exemple les glorieux des deux côtés. Un balai aspirateur aide beaucoup à faire un travail complet.

Pendant l'été, quand la famille part pour les vacances et que la maison est fermée tout l'été, c'est une bonne précaution que d'éparpiller de la naphthalène ou du paradichlorobenzène en abondance sur les tapis et les couvertures, que l'on roule ensuite bien serrés et que l'on enveloppe dans du papier brun épais. On pourra traiter les meubles rembourrés de la même façon.

— Mais moi aussi, se répéta l'enfant, je m'appelle Suzanne Somerville.

A cette minute, le vague souvenir d'une contradiction se fit jour dans son esprit et, au bout de quelques minutes, Suzanne se rappela le jeune garçon nommé Malcolm qu'elle n'avait jamais revu.

— Mais pourquoi lui avait-il parlé de son nom? Que pouvait-il savoir? Ce n'était qu'un inconnu. Et, songeant brusquement à la feuille de papier sur laquelle elle avait tracé son appel, elle en éprouva une honte.

Levant les yeux elle s'aperçut que le crépuscule tombait et, mue par une des impulsions qui lui étaient coutumières, elle se précipita vers le commutateur qu'elle tourna.

— Pourquoi te sauves-tu?

— Est-ce que je venais de naître? interrogea vivement la fillette.

Certes, ce n'était peut-être pas là une formule de salutation très correcte, mais Mrs Loftus répondit aussitôt:

— Je crois que tu devais avoir presque trois ans et tu dors profondément, de sorte que nous nous rencontrons vraiment aujourd'hui pour la première fois. Puis, s'adressant à son frère, elle ajouta: "Vous n'y voyez pas clair, Jonathan; c'est une Somerville des pieds à la tête."

En entendant cette phrase, Suzanne s'avança vivement. La grand-tante et la petite-niece échangeaient un sourire et M. Somerville reprit:

— Va jouer, mon enfant; tu pourras causer avec ta tante demain matin.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), Editeur-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

E A T O N

Tel qu'illustré 21.95

GROUPE 1 Spécial vendredi 9.95
GROUPE 2 Spécial vendredi 12.95
GROUPE 3 Spécial vendredi 15.95
GROUPE 4 Spécial vendredi 21.95

Jour du septième étage vendredi Solde! Matelas à ressorts

"WONDEREST" — Spécial du Jour du septième ven- dredi 9.95
"MARYLAND" DE SIMMONS — Spécial du Jour du septième vendredi 12.95

"LUXURY" ARROW — Spécial du Jour du septième vendredi 15.95
MATELAS EATON (700 ressorts en pochettes). Spécial du Jour du septième ven- dredi 21.95

T. EATON CO. DE MONTREAL

Echos et glanes

Le comte de Ségur et la Pologne

Le comte de Ségur, se rendant en Russie, où il venait d'être nommé par Louis XVI ambassadeur de France près de Catherine II, fut reçu, lors de son passage à Berlin, par le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II.

Au cours de l'entrevue, le prince lui ayant avoué qu'il était l'instigateur du partage de la Pologne et que, grâce à lui, "sans guerroyer, sans perdre de sang ni d'argent, la Prusse s'agrandit et la Pologne fut paralysée", le comte de Ségur ajouta dans ses *Mémoires ou souvenirs anecdotiques*:

"Ce prince, voyant mon étonnement, crut que mon silence venait de mon admiration, mais, trop jeune et trop nouveau diplomate, je ne pus me permettre des louanges qui répugnaient à ma conscience. Je continuai à me taire, ne jugeant pas convenable de choquer sans nécessité, par ma désapprobation, un personnage si supérieur à moi par son rang et son expérience. Cependant, le prince, lisant apparemment dans mes yeux une partie de ce que je pensais, me dit de parler à cœur ouvert et de lui faire connaître franchement mon opinion

sur ce qu'il venait de me raconter. "Je résistai et l'alléguai vainement mon âge, mon inexpérience et la crainte de lui déplaire; mais, pressé de nouveau, je lui dis enfin: "Eh bien! monseigneur, vous voulez absolument savoir ce que je pense? Le voici: la Pologne était indépendante; vous n'aviez aucun grief contre elle; son seul tort a été sa faiblesse; ce démembrement est un grand et premier acte d'injustice, dont les suites me semblent incalculables."

"Que ne doit-on pas craindre pour l'Europe et pour le bonheur de l'humanité, si désormais les souverains qui le gouvernement remplacent le droit des gens par le droit de convenance?"

Comme on le voit, l'histoire ne se répète que trop et le Führer a eu des précurseurs.

Les yeux verts

Le *All-Stars*, un des magazines les plus répandus des Etats-Unis, a posé à ses lecteurs la question suivante: "Quelles couleurs des yeux préférez-vous chez la femme?"

Influencés sans doute par les romans policiers, les deux tiers des votants ont donné leur préférence aux yeux verts, car n'oubliez pas que dans tout roman policier qui se respecte, chaque femme mystérieuse possède des yeux verts.

Les yeux bleus, les adorables et candides yeux bleus, célébrés si souvent par la littérature romantique, n'ont obtenu que le 20 p.c. des suffrages.

Les yeux noirs ou bruns ne totalisent que 10 p.c. d'amateurs, et quant aux yeux gris d'acier, ils ne figurent que pour mention sur cette liste.

Un travail périlleux

Le roi Georges VI a décoré dernièrement cinq jeunes gens d'une station navale britannique qui risquent tous les jours leur vie en démontant les mines que la mer rejette sur la côte.

Ces jeunes gens sont des volontaires et, depuis leur enrôlement, ils ont démonté environ 400 mines, risquant à tout moment une explosion du dangereux engin qu'ils maîtrisent.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

CONSTIPÉS, DYSPEPTIQUES, DÉPRIMÉS OU BILIEUX, Faites une cure de Yogourt

Téléphonez AMherst 0434

Yogourt Delisle

3 POTS 25 cts.—livrés à domicile

Aliment lacté naturel, riche en vitamines A, D, E.—purifié, rojeuné l'organisme.

Y a-t-il un CONNAISSEUR dans la famille?

Si le FROMAGE n'est pour vous qu'un fromage, rien de plus, nous ne vous tenterons pas. Mais si vous décidez de goûter au RICHÉLIEU vous découvrirez une saveur que vous ignorez jusqu'ici.

Servez-en à tout amateur de fromage fin qui s'assoit à votre table et attendez sa réaction! La saveur exquise, douce et agréable du RICHÉLIEU vous vaudra les éloges qui se déclarent rarement. Vous pouvez en manger autant que le coeur vous en dit, car le RICHÉLIEU est facilement digestible et bon pour la santé! C'est un fromage naturel du Québec, fabriqué avec du lait de vache, riche et pur. Ni réfrig, ni cuisson, ni réchauffé!

Régalez-en votre famille et vos invités. Commandez du fromage RICHÉLIEU chez votre épicerie d'aujourd'hui—en paquets commodes de 25 sous.

Fromage RICHÉLIEU

Régalez votre famille avec de délicieuses choses de chez GATEHOUSE

EXCELLENTS PRODUITS DE LA MER POUR VENDREDI

Filet de saumon	Filet de sole	Achigan de mer
Poisson blanc	Poivron	Poivron
Gold Eyes	Morue	Filets de merlu
de Winnipeg	Butterfish	Homards

LEGUMES FRAIS ARRIVÉS DES JARDINS

Pois verts, épinards, asperges, choux-fleurs, brocolis, pommes de terre nouvelles.

VOLAILLES GRASSES ET TENDRES

Canetons du lac Brome, dinde à rôti, poulets à rôti, poulets à griller, pigeonettes.

Téléphonez simplement PL. 8121

Gatehouse

Feuilleton du "Devoir" MIEUX VAUT LA VÉRITÉ....

par Alice GRANT ROSMAN

13. (Suite)

— Pas moi! répliqua brusquement la fillette. Elle ne désirait aucunement s'éloigner et voulait se poster derrière une fenêtre pour épier l'arrivée de la dame au teint jaune. Aussi s'arrangea-t-elle de manière à se soustraire aux recherches d'Ella et à se cacher derrière les grands rideaux de l'observatoire qu'elle avait choisi.

Cette journée de décembre était froide et claire et, au delà des jardins, le paysage s'estompait vaguement. La fillette qui regardait de ce côté éprouva un plaisir réel devant ce tableau, plaisir si vif qu'il en devenait presque douloureux;

aussi demeura-t-elle longtemps immobile, les yeux fixés sur les allées qui couraient entre des haies d'arbustes au feuillage toujours vert, sur les urnes de pierre vides de leurs fleurs et sur les masses sombres du bois qui formaient le fond de la propriété.

Personne ne lui avait appris que ses ancêtres avant elle avaient déjà admiré ce même paysage pendant des générations et pourtant, en cet instant, elle éprouva comme une sorte d'affection pour ce site familier.

Le bruit d'une automobile chassa sa rêverie. Elle vit descendre de la voiture son grand-père accompa-

gné d'une personne grande, enveloppée d'un manteau de fourrure, mais dont elle ne put distinguer les traits; aussi se retira-t-elle, désappointée, dans la pièce qui lui servait de salle d'études.

Une demi-heure plus tard, Mrs Loftus sortit de sa chambre et s'arrêta elle aussi pour contempler le panorama. Elle avait toujours aimé Crofter et il lui eût été agréable d'errer par la maison et le parc pour y évoquer de vieux souvenirs; toutefois, elle était certaine que Charlotte en serait mécontente.

Au même instant, Ella Winch parut et demanda:

— Puis-je vous montrer le chemin, madame?

— Oh! non, mon enfant, répondit en riant Mrs Loftus. Je suis née ici.

— C'est vrai, madame; je m'excuse.

— Mais votre offre était toute naturelle, déclara aimablement la vieille dame qui adressa un salut gracieux à Ella et continua son chemin sans se rendre compte que d'autres oreilles l'avaient écoutée avec intérêt.

En effet, Suzanne était sortie de la salle d'études assez à temps pour apercevoir la gracieuse silhouette et les cheveux d'un blanc de neige de sa grand-tante. Aussi se précipita-t-elle vers miss Winch en s'écriant:

— Que voulait-elle dire? Pourquoi est-elle née ici?

— Chut murmura Ella, vexée de s'être montrée aussi étourdie. "Parce que avant d'épouser l'amiral Loftus, cette dame s'appelait miss Somerville."

— Ah! comme moi, dit vivement l'enfant.

— Non, pas du tout comme vous, riposta sèchement miss Winch. "Maintenant, allez vous préparer pour nous promener; sans cela nous ne serons pas de retour à temps pour le thé."

— Je ne compte pas sortir, s'écria Suzanne qui descendit l'escalier en courant et alla se réfugier dans la bibliothèque. L'odieuse Ella n'osait pas l'y poursuivre à cause de la présence de son grand-père.

Toutefois, cette certitude ne suffisait pas à consoler la petite fille, car la phrase de miss Winch avait

brusquement détruit dans son coeur une sorte d'espérance.

Elle aimait la grande pièce aux sièges confortables et se laissa tomber sur l'un d'eux après avoir prié deux ou trois livres.

Tante Alice était née à Crofter parce qu'elle s'appelait miss Somerville.

— Mais moi aussi, se répéta l'enfant, je m'appelle Suzanne Somerville.

A cette minute, le vague souvenir d'une contradiction se fit jour dans son esprit et, au bout de quelques minutes, Suzanne se rappela le jeune garçon nommé Malcolm qu'elle n'avait jamais revu.

— Mais pourquoi lui avait-il parlé de son nom? Que pouvait-il savoir? Ce n'était qu'un inconnu. Et, songeant brusquement à la feuille de papier sur laquelle elle avait tracé son appel, elle en éprouva une honte.

Levant les yeux elle s'aperçut que le crépuscule tombait et, mue par une des impulsions qui lui étaient coutumières, elle se précipita vers le commutateur qu'elle tourna.

— Pourquoi te sauves-tu?

— Est-ce que je venais de naître? interrogea vivement la fillette.

Certes, ce n'était peut-être pas là une formule de salutation très correcte, mais Mrs Loftus répondit aussitôt:

— Je crois que tu devais avoir presque trois ans et tu dors profondément, de sorte que nous nous rencontrons vraiment aujourd'hui pour la première fois. Puis, s'adressant à son frère, elle ajouta: "Vous n'y voyez pas clair, Jonathan; c'est une Somerville des pieds à la tête."

En entendant cette phrase, Suzanne s'avança vivement. La grand-tante et la petite-niece échangeaient un sourire et M. Somerville reprit:

— Va jouer, mon enfant; tu pourras causer avec ta tante demain matin.

La Y.M.C.A.

Une lettre de M. l'abbé Saint-Arnaud

M. l'abbé F.-X. Saint-Arnaud, qui a vécu plusieurs années aux Philippines, nous adresse, à propos de la Y.M.C.A., au bénéfice de laquelle on mène une campagne qu'autorise de leur nom certains catholiques:

Ceci démontre que nos catholiques sont mal renseignés sur le caractère et les activités de la "Y.M.C.A." qui est un organisme de propagande protestante analogue à notre Propagation de la Foi, notre Œuvre de Saint-Pierre Apôtre ou encore à nos mouvements d'Action catholique. De fait, elle supporte

en grande partie les collèges où se préparent des missionnaires et propagandistes protestants, comme par exemple Springfield College, une splendide institution qui, sous certains rapports, pourrait servir de modèle à plus d'une de nos institutions catholiques; c'est encore la "Y.M.C.A." qui sert comme d'une espèce très active et très bien organisée de secrétariat pour la propagande protestante dans tous les pays de missions, en Chine, au Japon aussi bien que dans toutes les possessions anglaises.

En certains endroits la Y.M.C.A. se donne pour une institution neutre, mais il ne faut voir là qu'une affaire de tactique pour pénétrer dans des milieux qui autrement lui seraient pratiquement interdits. C'est ainsi que dans les Philippines la Y.M.C.A., sous le couvert de

la neutralité, s'était introduite dans les écoles publiques qui, d'après la constitution du pays, sont neutres. Après investigation on en est venu à la conclusion que l'organisation de la Y.M.C.A. à l'école publique était une violation de la constitution et le Bureau d'Education l'a complètement interdite.

La dernière grande guerre a donné à la Y.M.C.A. l'occasion de faire certaines œuvres de bienfaisance qui lui ont permis de recueillir des fonds considérables et d'étendre ses activités jusque dans les milieux catholiques où souvent elle opérait financièrement à perte. Les résultats en furent si funestes pour la foi et les mœurs de bon nombre de catholiques que la Congrégation du Saint-Office dans une lettre du 5 novembre 1920, s'adressait aux

évêques du monde entier, leur enjoignant de mettre les fidèles en garde contre cette association. Cette lettre est reproduite in extenso dans le feuillet No 15 bis des feuillets d'Action catholique, publiés au *Messenger Canadien* sous la plume du R. P. de Léry.

Je prends la liberté d'attirer votre attention sur ce fait parce que pendant que l'on est à faire des sacrifices pour la défense de la civilisation chrétienne, des institutions qui sont un cancer pour notre christianisme semblent vouloir profiter, en ces jours de camouflage, de notre "distraction" pour s'implanter chez nous. Le plus triste c'est que des catholiques les aident, de même que de puissantes compagnies dont le but n'a pour tout rien à faire avec la propagande religieuse. C'est ainsi que l'on

voit le Canadien Pacifique patroniser la campagne de l'Armée du Salut, oubliant que c'est là une attitude qui risque de compromettre la conscience catholique d'une partie du public qu'il dessert tout comme celle d'un certain nombre de ses employés.

Que nos compagnies d'utilité publique et même nos catholiques contribuent au support d'institutions de bienfaisance vraiment neutres, il n'y aurait aucune objection. On a déjà fait notre large part en ce sens, tellement, qu'au dire de plusieurs, il ne reste pas suffisamment pour nos pauvres. Ainsi, pour ce qui est des Trois-Rivières, tandis que nous avons souscrit à la Croix-Rouge trois fois l'objectif prévu, que nous avons dépassé celui prévu pour les Huites de Guerre, nous n'avons pas atteint ce que

demandait la Saint-Vincent de Paul.

Que l'on vienne à présent se servir de son prestige ou de son influence dans le monde des affaires, du commerce ou de la politique, pour demander à des catholiques d'aider des organismes prosélytes protestants, même camouflés, c'est un peu fort, et que l'on ne s'étonne pas que ça rouspète en certains milieux.

Il me semble qu'on ne puisse pas laisser passer ces faits sans commentaires dans nos journaux. Les ennemis de l'Eglise de Dieu et de la civilisation établie par Elle se fortifient de plus en plus chez nous et si l'on ne se réveille pas, demain on verra chez nos catholiques des capitulations honteuses qui coùteront le salut éternel à beaucoup d'âmes.

Veuillez croire, cher Monsieur, aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Votre tout dévoué en Jésus et Marie.

Frs-Xavier SAINT-ARNAUD, prêtre.

Chez les arpenteurs géomètres

Québec, 18 (C. P.). — Le sénateur Fernand Fafard a été réélu président de la Corporation des arpenteurs et géomètres de la province de Québec.

Les autres membres du conseil sont: MM. Paul Joncas et Armand Crépeau, vice-présidents; Arthur Smith, secrétaire-trésorier; Gérard Côté et C.-C. Lindsay, syndics; D.-I. O'Gallagher, Paul Savard et Henri Bélanger, directeurs.

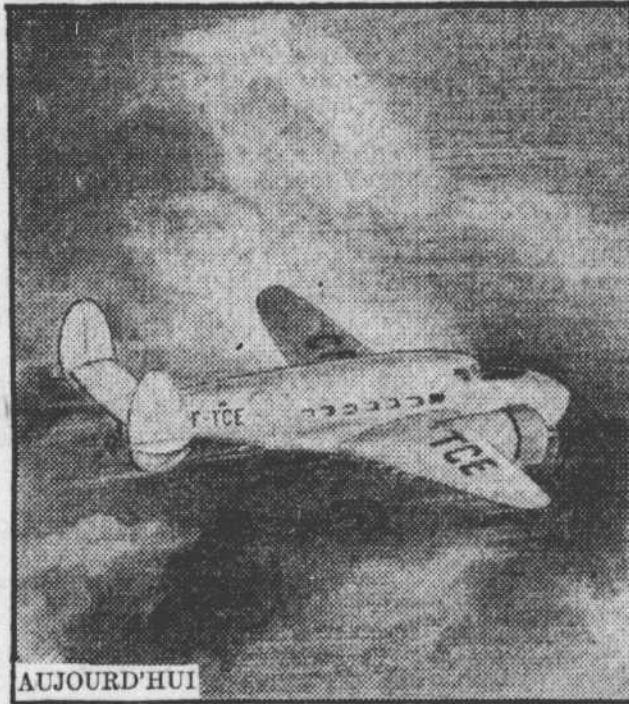
Si VOUS aviez 150 ans d'âge!

● Vous pourriez, vous reportant vers le passé, vous rappeler l'époque où la Révolution française bouleversait l'Europe, où la nation américaine faisait l'apprentissage de sa liberté nouvellement conquise, où le souvenir de la victoire de Wolfe à Québec était encore vivace dans l'esprit des Canadiens.



JADIS

Vous vous rappelleriez... Le temps où la traversée des grandes plaines de l'ouest, périlleux voyage de plusieurs mois, se faisait en convois de chariots couverts, sans cesse exposés aux attaques des indiens, que les braves pionniers de ce temps devaient guetter nuit et jour, le fusil à la main.



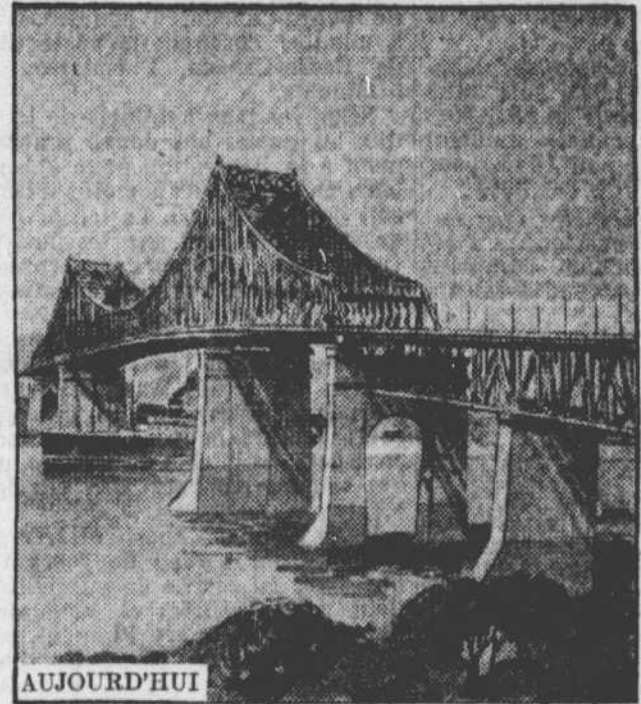
AUJOURD'HUI

● En 1940, on voyage au-dessus des nuages. D'immenses avions parcourent les routes du ciel et franchissent les montagnes d'un vol puissant et sûr avec la rapidité du vent. Le voyageur qui a dîné à Montréal, le soir, arrive le lendemain à Vancouver avant l'heure du déjeuner du midi.



JADIS

Vous vous rappelleriez... Le temps, qui n'est pas encore si loin de nous, où la surface gelée du Saint-Laurent, l'hiver, portait une voie ferrée où courait à intervalles réguliers un train qui reliait Montréal à la rive droite du fleuve.



AUJOURD'HUI

● Aujourd'hui, d'énormes structures d'acier s'élèvent au-dessus du cours du fleuve. Le Montréalais de 1940 conduit son automobile sur le pont Jacques-Cartier et le franchit en cinq minutes, en toute sécurité. Quelle différence avec la voie ferrée posée sur l'instable pont de glace!

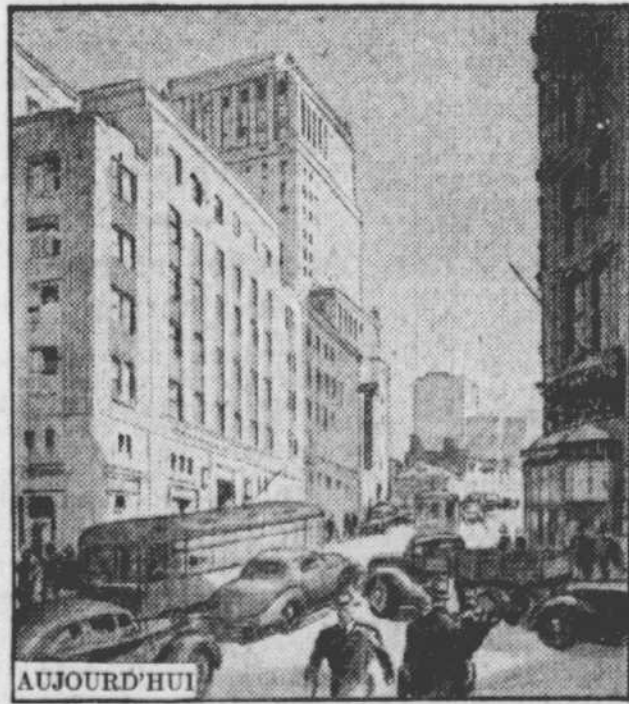


● Progrès signifie changement et le siècle et demi qui s'est écoulé depuis l'apparition dans les rues de Montréal du premier haquet chargé de bière Dow a vu se succéder nombre de perfectionnements. Chaque maître brasseur, fidèle au procédé original de Dow, s'est appliqué à son tour à extraire de l'orge et du houblon la saveur qui donne à la Dow Old Stock cette vertu qui en fait véritablement "la bière de bon goût". Commandez aujourd'hui un carton de Dow Old Stock et vous comprendrez pourquoi les connaisseurs la tiennent pour une des meilleures bières qui soient.



JADIS

Vous vous rappelleriez... Le temps où la Côte du Beaver Hall avait l'aspect agreste décrit ici et conduisant à la grande maison de bois entourée de peupliers qui était l'habitation des Frohisher, la célèbre famille des trafiquants de pelleteries.



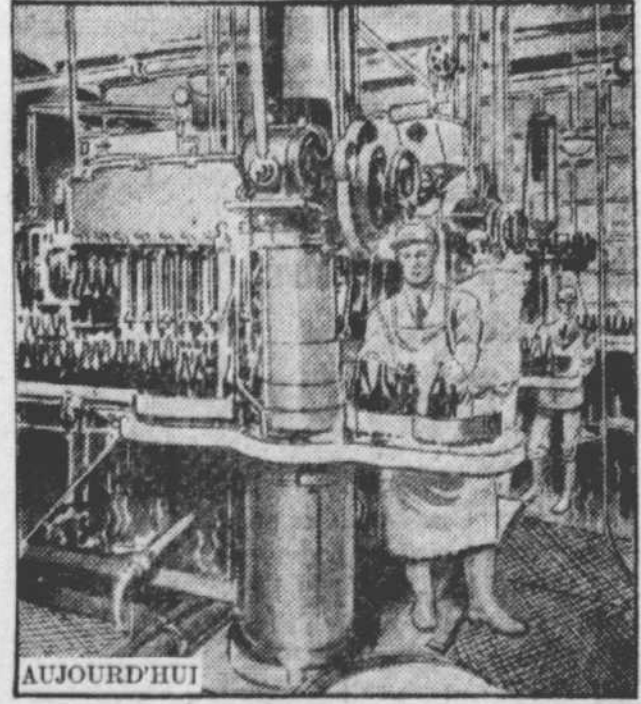
AUJOURD'HUI

● Et voici la Côte du Beaver Hall en 1940! Gratte-ciel, tramways, automobiles en font une artère de grande circulation, un centre commercial bruisant d'activité d'où sont disparues les églises et les habitations historiques du siècle dernier.



JADIS

Vous vous rappelleriez... Le temps où déboucher une bouteille de bière signifiait bel et bien enlever le bouchon de liège. L'embouteillage était un procédé lent, fait presque entièrement à la main, comme on le voit ici. Quel contraste avec le bouchage mécanique d'aujourd'hui!



AUJOURD'HUI

● 90 pintes à la minute! Dans la moderne Brasserie Dow de 1940, la bière Dow Old Stock est embouteillée par un appareil de bronze alimenté par un réservoir en plaqué argent. Chaque bouteille est exactement remplie au même niveau, puis bouchée instantanément sous pression. C'est ainsi que sa saveur délicieuse parvient intacte jusqu'à vous.

A QUEBEC

Plaisants et agréables propos de pêche et de chasse

Comment M. Alexandre Taschereau pêchait le saumon à coups de fusil — La pêche au ver, celle au "verre", la pêche à la cuiller; le "loup-marin d'esprit" — Tous ceux qui voudront chasser devront obtenir un permis — Deux ministériels votent avec l'opposition

LA "COOPERATIVE FEDEREE" — LES CONVENTIONS COLLECTIVES — ABROGATION TOTALE DES BILLS 19 ET 20

« Québec, 18-IV-40. — La Chambre a passé une séance pacifique, en tenant de plaisants et agréables propos de pêche et de chasse.

MM. Duplessis et Côté ont raconté devant la députation comment M. Alexandre Taschereau, grand pêcheur devant l'Éternel, pêchait le saumon à coups de fusil.

Le truc paraissait assez inusité aux profanes, mais M. Côté, qui, dans ce débat, n'a pas perdu le sourire, malgré les agaceries, a expliqué que souvent les sportsmen, après avoir réduit un saumon à une fatigue totale, par les savantes manœuvres de la ligne, l'abaissent d'un coup de fusil avant de l'embarquer dans la chaloupe ou le canot, et qu'il n'y a là rien d'exceptionnel.

Mais cette discussion a révélé une vérité bien attristante, savoir que la pêche à la ligne au moyen de vermineuses est honnie des sportsmen véritables, digne du plus profond mépris.

Devant la découverte de cette vérité accablante, les députés se regardaient d'un air misérable et se confiaient qu'ils avaient toujours pêché à la ligne, en violation des règles du noble sport.

La pêche à la mouche

Il est vrai que la pêche à la mouche a des attraites remarquables: tout d'abord, après vous être achetés une ligne de quinze piastres, compliquée et savante, avec des bobinages chromés, et l'avoir armée à la suite d'études approfondies, vous lancez bravement le filin. Généralement, le bout du fil s'accroche au sommet d'un arbre, et vous consacrez la demi-heure qui suit à décrocher l'hameçon.

Enfin, la ligne est libre et cette fois, avec de grandes précautions, vous choisissez un endroit plus propice, et vous lancez, à grands tours de bras. De temps à autre, une truite saute, mais vous la manquez, ou, si elle s'accroche, vous la perdez.

Au bout d'une heure, le lancer est plus éloquent, mais vous songez aux douces rêveries de la véritable pêche à la ligne, celle où l'on endormie et moirée, vous regardez passer dans l'eau les nuages du ciel pendant que les feuilles bruissent et que des oiseaux se répondent dans le bois. Et la fumée odorante de la pipe qui s'élève dans l'air ensoleillé!

Le pêcheur à la mouche se livre à une gymnastique de damné. Devant lui et sa diable de grande perche, les humains s'enfuient pour ne pas être sinistrement éborgnés. Sans cesse en mouvement, il court partout et devient une véritable nuisance pour ceux qui aiment rester tranquilles au bord de l'eau qui coule sur les cailloux bruns.

Les véritables pêcheurs, ce sont les modestes bourgeois qui, armés du roseau traditionnel et de la boîte à vers, s'en vont, par les matinales ensoleillées, s'étendre devant une nappe où la brise met des reflets diamantés, qui peuvent voir le ciel emprisonné avec ses nuages dans trois pieds d'eau claire. La belle pêche que celle où vous voyez les poissons filer comme des traits de lumière dans le fond de l'eau, ou qui viennent tourner autour de l'appât, insouciant, dans leur course vagabonde et incertaine.

Le débat sur la pêche a été assez humoristique. On a parlé et de la pêche au ver, et de celle au "verre", qui ne manque pas non plus d'attrait, de la pêche à la cuiller, du "loup-marin d'esprit".

M. Côté a même conté une invraisemblable histoire que pas un député n'a crue. Il a dit que, pêchant un jour à la truite, il avait tiré un saumon de trente-deux livres, et que, plein de respect pour la loi, il avait rejeté le saumon à la rivière.

La chasse

Puis la Chambre a parlé chasse. Car le gouvernement exige que désormais tout homme qui voudra aller chasser obtienne un permis. Cette mesure s'inspire largement d'un généreux souci humanitaire, car elle diminuera certainement les dangers. En effet, dès que les arbres ont perdu leurs feuilles, une foule de gens armés de fusils à répétition s'enfoncent dans les bois, et, alors, ils tirent les uns sur les autres avec féroce, croyant abattre du gibier. Seule une maladroite bienheureuse les fait s'écarter les uns les autres.

Deux votes ont été pris sur la chasse et la pêche. Dans ce dernier cas, deux députés ministériels, MM. Lapointe et Duffy, ont voté avec l'opposition.

Le vote

Au début de la séance, M. Pierre-Emile Côté demande l'adoption en seconde lecture des résolutions de son bill no 5. Ce bill interdit la pêche dans les rivières à saumon et les lacs de la province, à moins d'un permis gouvernemental qui sera de \$1.10.

L'opposition demande le vote qui s'établit comme suit:

Ont voté pour la mesure: MM. Godbout, Mathewson, Bouchard, Girouard, Côté, Casgrain, Bastien, Messier, Bouthillier, Dr Moreau, Bienville, Thidell, Drouin, Rochette, Hamel, Connors, Dufour, Delagrave, Fillion, Hyde, Caron, Law, Rajotte, Chaloult, Renaud, Biron, Toupin, Fortin, Allard, Goulet, Potvin, Beaulac, Bouchard, Nadeau, Bonvouloir, Duval, Bullock, Francoeur (Dorion), Francoeur (Lévis), Gosselin, Gauthier, Joly, Dubreuil, Hart, Boucher et Panet.

Ont voté contre la mesure: MM. Duplessis, Gagnon, Elie, Bourque, Paquette, Sauvé (Deux-Montagnes), Sauvé (Beauharnois), Pouliot, Barrette, Bégin, Morin, Langlais, ainsi que deux députés ministériels, MM. Thomas Lapointe et Duffy.

Soit donc un vote de 49 contre 15.

Les résolutions sont alors adoptées en troisième lecture sur même division, et le bill est adopté en seconde et tierce lectures, également sur même division.

Le débat en comité plénier, avant la troisième lecture a donné lieu à des incidents humoristiques.

Tout d'abord M. Duplessis signale de nouveau à M. Côté que le bill laisse maintenant une double taxe, celle de \$1.10 et celle de \$25. M. Côté répond à l'objection par un amendement consistant à la demande de l'opposition, à savoir: que le bill, tel qu'il est, ne doit pas être adopté, et qu'il faut que pour les résidents de la province, la taxe sera au maximum de \$1.10 par année, et pour les étrangers ou citoyens d'en dehors de la province, de \$26.10.

La pêche au ver

Interrogé au sujet d'une clause du bill qui permet au gouvernement d'adopter diverses dispositions pour limiter la pêche, M. Côté dit que par la loi, le ministre se réserve d'interdire certains règlements pour conserver le poisson, surtout pendant la période d'empoisonnement. Ainsi on pourra, par exemple, permettre la pêche à la mouche, et interdire la pêche au ver, comme cela se fait dans le Parc des Laurentides, afin de permettre que les lacs que l'on empoisonne puissent se peupler.

M. Duplessis trouve que l'on va tout de même un peu loin en interdisant la paisible pêche à la ligne amorcée d'un ver. Ce n'est certes pas ce genre de pêche qui dépeuple notre royaume aquatique.

M. Côté dit que les véritables sportsmen ne font pas la pêche au ver, mais bien la pêche à la mouche, qui présente plus de difficultés, mais aussi plus d'émotions sportives.

M. Duplessis dit que c'est très beau de pêcher à la mouche, mais qu'il a connu un grand sportif, chef de M. Côté, qui n'y mettait pas tant de façons. Il allait pêcher à la rivière Moisie et, quand il était tanné de pêcher le poisson à la ligne, il lui tirait dessus à coups de fusil. M. Duplessis dit que sans doute M. Côté l'a accompagné dans ces remarquables exploits de pêche au fusil, et qu'il en a profité pour faire la pêche aux ministères.

M. Côté répond qu'il n'a jamais demandé un ministère, mais qu'il a attendu qu'on l'y invite. Le fait qu'on tire le saumon avec une carabine 22...

Au fusil

M. Duplessis, d'un ton admiratif, — Le ministre connaît même le fusil de l'ancien premier ministre pêcheur au fusil!

On dit alors qu'il s'agissait de M. Alexandre Taschereau et M. Côté explique à la Chambre les secrets de cette pêche guerrière.

C'est, dit-il, que le pêcheur, lorsqu'il a fatigué le saumon, pendant trois quarts d'heure, et que le saumon est épuisé et qu'il s'agit désormais de le cueillir dans une épousette ou de le larder avec un dard, les sportsmen préfèrent l'achever d'un coup de fusil.

M. Johnny Bourque intervient et, d'un ton gougaillard, trouve que l'esprit sportif dont parle le ministre chez ses pêcheurs au fusil n'a rien de remarquable. On fatigue le poisson jusqu'à l'épuiser à mort, puis quand il est à moitié mort, on lui lance un coup de fusil. Ce n'est pas un ouvrage éminemment sportif de tuer une bête inoffensive, c'est presque inhumain.

Les députés ministériels et nationaux rient de bon cœur, ainsi que le ministre, qui répond du tac au tac à son interlocuteur, qui continue à

blaguer. Il cite le cas du lac Aylmer, où l'on a mis de l'achigan. Dans ce lac erre aussi du brochet, du doré qui ne mordent qu'au ver et pas à la mouche. Est-ce qu'il sera défendu de pêcher au ver, pour ne pas risquer de prendre l'achigan?

M. Côté dit que telle n'est pas l'intention du département, et il cite les divers modes de pêche, notamment celui de pêcher le poisson à la cuiller.

M. Bourque suggère au ministre que l'on mette une affiche départementale au bout des lignes pour avertir l'achigan de se tenir au large.

M. Côté répond et parle de l'esprit sportif qui doit prévaloir chez les pêcheurs. Il raconte à une Chambre émerveillée et incrédule qu'une fois, pêchant la truite, il a happé un saumon de 32 livres.

Et, dit M. Côté, d'un ton impressionnant, je l'ai remis à l'eau.

Un député. — Pense-t-il que nous allons croire ça!

M. Bourque pose une dernière question et demande si l'on pourra pêcher aussi l'achigan au fusil.

— Oui, répond M. Côté, à condition de ne pas le manquer.

On passe à un autre article qui donne aux gardes-feu, gardes-forestiers, gardes-chasse, les mêmes pouvoirs de faire observer cette loi qu'aux autres agents de police.

M. Jorgaillies

M. Duplessis dit que c'est fort bien, sauf pour la police provinciale. Il ne voit pas ce que celle-ci peut avoir à faire en l'occurrence. Surtout quand cette police est sous la direction de M. Jorgaillies. Il est assez malheureux, dit-il, de voir un individu de cette trempe réinstallé, sans ajouter d'autres emblemmes pour les autres citoyens.

M. Côté répond que les policiers devront faire observer la loi et rien que la loi.

M. Duplessis prédit à M. Côté que, au fur et à mesure que le gouvernement va augmenter les pouvoirs de Jorgaillies, les abus vont augmenter en conséquence.

La chasse

Après l'adoption de la loi de la pêche, la Chambre étudie immédiatement les résolutions sur la loi de la chasse. Celle-ci interdit à tout citoyen de Québec de chasser, sans un permis du gouvernement. M. Côté n'a pas dit quel serait le taux du permis de chasse, ni s'il serait annuel ou saisonnier, ou semestrier.

M. Côté estime que la nouvelle taxe rapportera \$10,000 pour la première année et ira croissant.

M. Duplessis suggère de limiter le tarif à un maximum, comme on l'a fait dans le cas des permis de pêche, mais M. Côté refuse de se rendre à sa suggestion.

M. Duplessis dit qu'avec toutes ces lois restrictives on ne laissera pas grands droits à la population. M. Côté répond qu'il s'agit d'assurer la survie du gibier dans la province, et de garder des réserves sportives utiles pour le tourisme. D'ailleurs on va beaucoup plus loin dans les autres provinces et à l'étranger. Et puis tous les revenus provenant de ces taxes serviront exclusivement à l'empoisonnement des lacs et à la conservation du gibier.

MM. Camille Pouliot et Hormidas Langlais exposent le cas des pêcheurs gaspésiens et madelinois qui emportent toujours leurs fusils pour la chasse aux phoques ou détruire le "loup-marin d'esprit" qui est un animal destructeur de poisson, ou pour tuer des sarcelles et des canards. M. Paul Sauvé dit que la loi va présenter des tracasseries à n'en plus finir et qu'elle sera, en somme, inapplicable, à cause du trop grand nombre d'embêtements qu'elle va susciter et surtout des exceptions trop nombreuses qu'il faudra faire.

M. Côté dit que la loi sera appliquée, et que si l'on suppose à loisir des cas d'exception on n'en finirait plus, tel par exemple le cas du guide Baptiste Noël, un Indien, qui, ayant pris au bout de sa ligne une minuscule truite, et l'attrapant, un martin-pêcheur voyant le sillage du poisson sur l'eau, fondit sur la truite et s'envola, en sorte que Baptiste, pêchant dans les airs, prit à la ligne un oiseau.

Enfin, on prend le vote sur la seconde lecture des résolutions, et le vote est comme suit:

53 contre 13

Pour: MM. Mathewson, Godbout, Girouard, Côté, Bastien, Casgrain, Messier, Bouthillier, Moreau, Bienville, Dansereau, Thidell, Drouin, Rochette, Hamel, Ledoux, Dufour, Fillion, Duffy, Hyde, Caron, Gagnon, Law, Desmarais, Beaulieu, Rajotte, Dumoulin, Chaloult, Renaud, Biron, Toupin, Fortin, Allard, Goulet, Potvin, Beaulac, Bouchard, Plamondon, Nadeau, Bonvouloir, Duval, Houde (Mégantic), Casgrain, Hart, Caron, Dubreuil, Francoeur (Montréal), Francoeur (Lévis), Boucher, Gosselin, Joly, Gauthier, Ross, Bullock, Panet.

Ont voté contre: MM. Duplessis, Bourque, Paquette, Elie, Sauvé (Deux-Montagnes), Sauvé (Beauharnois), Lorrain, Bégin, Pouliot, Barrette, Langlais, Morin, Gagnon.

Soit donc un vote de 53 contre 13. La troisième lecture des résolutions est adoptée sur même division.

La "Coopérative Fédérée"

On discute ensuite le bill Godbout qui abolit la loi Duplessis maintenant un contrôleur du gouvernement à la Coopérative Fédérée.

La seconde lecture est adoptée sur division et l'on discute le bill en comité plénier.

M. Duplessis rappelle que la Coopérative Fédérée a été reorganisée il y a plusieurs années, à la suite de certains abus. Le gouvernement a avancé plus d'un million des deniers de la province à la Fédérée, et l'an dernier, le gouvernement de l'Union Nationale a acheté un entrepôt au prix de \$285,000 pour la Fédérée.

Lorsque M. J. L. Perron avait pris le contrôle du ministère de l'Agriculture, en 1930, il avait déclaré que l'agriculture québécoise était dans le marasme le plus navrant et il avait passé une loi votant \$500,000 pour acheter un entrepôt.

M. Godbout qui lui a succédé a amené la loi deux fois, la première pour permettre non seulement d'acheter, mais de construire un entrepôt, la seconde fois pour permettre de louer.

Mais si M. Godbout a fait des lois au sujet de l'entrepôt, il n'a rien fait en pratique. C'est au gouvernement de l'Union nationale qu'il a été donné d'acheter cet entrepôt, déjà utilisé d'ailleurs par la Fédérée, au prix de \$285,000. Cet entrepôt appartient à la province. De plus, le gouvernement de l'Union nationale a mis fin à la lutte qui se faisait depuis des années entre la Fédérée et l'U.C.C. pour le plus grand avantage des deux institutions et surtout de la classe agricole.

Dans ces circonstances, comme la Fédérée avait reçu un million de dollars et utilisait l'entrepôt de \$285,000, le gouvernement a cru sage de nommer un vérificateur. Maintenant, comme c'est surtout une question administrative, libre au gouvernement de faire ce qui lui plaît.

Pas besoin d'inspecteurs

M. Godbout répond que le bill n'a rien à voir à cette question d'entrepôt, mais seulement à la nomination d'un inspecteur gouvernemental qui a droit de fouiller dans les comptes et qui peut bloquer toute transaction de la Fédérée. Le gouvernement ne veut pas s'ingérer dans les affaires des cultivateurs et de l'association de cultivateurs qu'est la Fédérée, mais les livrer parfaitement libres. Le gouvernement, en vertu d'autres lois, a déjà le droit de faire inspecter les livres chaque année, de faire la vérification, etc. Donc point n'est besoin d'inspecteurs. L'Union nationale a voulu mettre le pied sur la gorge de la Fédérée, en nommant comme inspecteur un favori politique, qui avait déjà des contrats avec l'Union nationale, en plus d'un salaire de \$6,000 par année.

Le but de la mesure que présente le gouvernement est de rendre à la Fédérée la liberté dont elle a besoin, car le gouvernement ne veut pas d'ingérence gouvernementale dans les associations professionnelles.

Quant à l'entrepôt, le gouvernement l'a acheté en causant une injustice criante à celui qui détenait légalement l'option sur l'édifice. M. Godbout dit aussi que si l'Union nationale a acheté l'entrepôt c'est en se servant de la loi passée par le gouvernement libéral.

M. Duplessis proteste que tel n'est pas le cas. En fait, le gouvernement de l'Union Nationale a passé une loi pour empêcher des amis du gouvernement actuel de faire de l'argent aux dépens de la province, car ils avaient pris l'option dans l'espoir de revendre à gros profit à la province.

Injustice à M. Hector Authier?

M. Godbout dit que l'Union Nationale a commis une grande injustice envers le détenteur de l'option, monsieur Hector Authier, et demande pourquoi le gouvernement d'aujourd'hui, s'il était sincère, a laissé tomber l'option offerte depuis six mois pour passer ensuite une loi pour spolier M. Authier, lui inique et spoliatrice d'un intérêt particulier légitime. M. Godbout dit que l'entrepôt valait \$500,000.

L'inspecteur nommé par le gouvernement, M. Bouchard, n'a pas fait une ligne de rapport, ni donné deux conseils. Il s'est contenté d'aller à la Fédérée et de faire sortir les vieilles factures. Il a été nommé comme espion du gouvernement.

M. Duplessis répond à M. Godbout. Ce dernier, dit-il, a recommencé par dire que l'Union Nationale

avait acheté l'entrepôt en se servant d'une loi du gouvernement libéral, puis il a dit que la loi passée pour acheter l'entrepôt était une loi de spoliation et d'iniquité. Le fait que la province aurait perdu des centaines de milliers de dollars n'intéresse pas M. Godbout, mais c'est M. Authier, ancien ministre, qui l'intéresse. La loi passée par l'Union Nationale était pour redonner à la province les droits légitimes qui lui appartenaient. De deux choses l'une: ou notre loi était inique comme dit M. Godbout, ou elle était inique comme dit M. Authier. Si notre loi était inique, si M. Authier a été privé d'un revenu légitime, alors que le gouvernement rappelle la loi et paie M. Authier. Son devoir est évident.

M. Godbout dit que la loi de l'U. N. a été passée le 12 avril 1938, 18 mois après l'option prise sur le moulin par le gouvernement précédent. C'est M. L.-P. Deslongchamps, représentant de la Fédérée, qui a supplié M. Authier de prendre l'option pour que le moulin n'aille pas à des intérêts étrangers à la province. C'est ainsi que l'U. N. a reconstruit le service éminent rendu par M. Authier.

On adopte alors le bill en comité plénier et la troisième lecture du bill est remise à la prochaine séance.

Les conventions collectives

La Chambre commence alors l'étude en comité plénier du bill Rochette, qui abroge l'article 11a de la loi des conventions collectives.

M. Duplessis demande à M. Rochette pourquoi il ne rappelle pas tout le bill comme il l'a promis à diverses reprises.

M. Rochette prétend qu'il ne peut le faire sans mettre en danger la légalité des conventions collectives adoptées.

Il déclare que la semaine prochaine il présentera la nouvelle loi des conventions collectives et qu'alors il abrogera entièrement les bills 19 et 20.

M. Duplessis montre, textes en main, que l'on peut rappeler tous les articles des bills 19 et 20 sans le moins du monde toucher à la validité des conventions collectives et il explique en détail chaque clause. Il dit que le gouvernement a tort d'abroger la clause qui permet au gouvernement de modifier une convention collective. La loi du régime Taschereau permettait au gouvernement d'adopter, de modifier ou de rejeter une convention, mais, une fois la convention adoptée, il ne pouvait rien y changer. Les conventions de travail sont une chose excellente, mais l'extension juridique est chose délicate, puisque les conditions de travail et l'économie changent avec chaque endroit soumis aux règlements de la convention. Aussi est-il nécessaire de garder une souplesse à ces conventions en donnant des pouvoirs au gouvernement.

M. Rochette prétend que le bill 19 interdit aux unions de faire de la propagande pour le recrutement. M. Sauvé dit que le ministre n'a évidemment jamais compris la loi. Celle-ci est claire.

Elle déclare que l'ouvrier a droit d'appartenir à l'union qui lui plaît, ou de n'y pas appartenir s'il le veut. Elle déclare que personne ne peut forcer un ouvrier à s'incorporer à une union quelconque, ou à en changer, par menaces, destitution, intimidation.

Mais elle permet aux unions de conclure toutes les conventions qu'elles voudront, de faire du recrutement. Ce qui leur est défendu, c'est la violence.

M. Chaloult commence à faire des remarques au sujet de l'atelier fermé, mais, comme il est 6 heures, la séance est ajournée à cet après-midi.

Alexis GAGNON

Conférences du R. P. Getino à Québec

Sur le droit international

Madrid, 18 (P.C.) — Le Père dominicain Getino, de Salamanque, est invité par l'Université Laval de Québec à donner des conférences sur les doctrines du Père Vitoria, un des fondateurs du droit international moderne. Le R. P. Getino enverra sa première série de conférences par avion, mais ira à Québec pour la seconde série et il traitera le thème suivant: Francisco Vitoria et le droit des gens. Ces conférences seront également données à l'Université de Santander.

Qualité - Satisfaction

THÉ "SALADA"

A cette question de brûlante actualité

Les hommes sont-ils égaux?

ont répondu:

FRANÇOIS BOUCHARDY:—

J.-J. Rousseau et l'égalité.

Père BRUNO de J.-M.:—

Les types exemplaires d'égalité du christianisme.

LEON BRUNSCHWIG:—

Quelques réflexions sur l'égalité.

MARCEL DE CORTE:—

Sur le totalitarisme de l'égalité.

Prof. ETIENNE DE GREEFF:—

Les bases instinctives de la tendance à l'égalité.

Abbé CHARLES JOURNET:—

De l'inégalité égale des créatures.

Prof. JEAN LHERMITTE:—

L'âme humaine devant la guerre.

Dr CARLA ZAWISCH:—

Note sur le problème racial.

GABRIEL MARCEL:—

Considérations sur l'égalité.

JACQUES MARITAIN:—

L'égalité chrétienne.

Prof. JACQUES MILLOT:—

Egalité et Race.

Dr CHARLES ODIER:—

Egalité et psychologie individuelle.

PAUL REUTER:—

Egalité et inégalité dans les institutions juridiques.

GUSTAVE THIBON:—

L'inégalité, facteur d'harmonie.

PAUL VIGNAUX:—

Egalité et Communauté.

Un volume de X-238 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.50

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Lettres personnelles des souverains à l'empereur Napoléon Ier

publiées par le Prince Napoléon et Jean Hanoteau — Un vœu de Napoléon est accompli...

Alors qu'en décembre dernier la France commémora le retour des cendres de l'empereur sur les rives de la Seine, il vint d'être rempli un vœu, à maintes reprises formulé par Napoléon à Sainte-Hélène. Celui-ci attachait une importance particulière aux lettres que les souverains de l'Europe lui avaient adressées au cours de son règne. Il disait qu'elles constituaient "un monument pour l'Histoire" et que leur publication serait "au plus haut point flatteuse pour l'amour-propre national".

A maintes reprises, le captif donna l'ordre de publier ces documents où l'insolence et la platitude, tour à tour, ont bien de la peine à sauver un peu de sincérité. Mais les originaux avaient disparu. On savait que l'empereur les avait emportés à Rochefort. On dut les lui voler puisque, en 1830, on les offrit au tsar Alexandre de Russie et à l'empereur d'Autriche. Depuis lors, tout demeura obscur, malgré les minutieuses recherches auxquelles s'était livré Frédéric Masson.

A une date inconnue, elles avaient cependant été remises à Napoléon III, qui les avait conservées si jalousement que personne de son entourage ne semble avoir connu leur provenance. L'impératrice Eugénie, dans sa retraite de Farnborough, les fit relire et en fit don en 1913 au prince Victor-Napoléon. C'est des archives de ce dernier que son fils et M. Jean Hanoteau les ont extraites, en vue de leur publication.

Pour obéir à l'un des derniers ordres de l'empereur, répété encore sur son lit de mort, le livre est dédié au roi de Rome.

Volume de près de 400 pages, format 5 1/2 x 9. Au comptoir ou par la poste \$1.50.

"Finances de guerre"

Un livre de Paul Reynaud

Paris, 18 (P. S.-Havas). — Un nouveau livre de Paul Reynaud paraît demain sous le titre *Finances de guerre*. Dans l'avertissement, l'auteur résume ainsi l'œuvre accomplie par le ministre des Finances, œuvre pouvant se séparer en deux phases: la période précédant la guerre et la période commençant le 2 septembre 1939. Au cours de la première période, malgré la menace extérieure et les dépenses d'armement, ce fut le redressement qualitatif alors à l'étranger de "miracle français". Quant à la seconde période, on connaît l'audace des décisions prises lorsque la guerre éclata, en particulier le refus d'accorder le moratoire général et d'élever le taux d'escompte. Ce sont les dislocations prononcées pendant cette période qu'il publie aujourd'hui sous le titre *Finances de guerre*.

DES FÈVES CUITES AU FOUR QUE LES HOMMES AIMENT!

FEVES CUITES AU FOUR AVEC DU BACON CANADIEN

Coupez 1/4 livre de bacon canadien (ou échine de porc) en tranches fines

LA VIE SPORTIVE

Dick Irvin est engagé comme gérant

Dick Irvin, qui fut l'instructeur du Toronto pendant plusieurs années, vient d'être engagé comme pilote des Habitants pour les deux prochains saisons; l'on annonce qu'il portera également le titre de gérant de l'équipe.

Irvin a été engagé par le Toronto en 1931, après avoir conduit les Esperviers Noirs de Chicago au championnat, et l'année suivante il conduisait les Torontois au championnat mondial.

Le nouveau gérant du Canadien est né à Hamilton, fut considéré comme un brillant joueur de hockey. Il fit partie du Winnipeg, du Regina et du Portland, avant de se joindre aux Esperviers Noirs. Il fut victime d'un grave accident au cours de sa seule saison comme joueur de Chicago, au cours d'une partie. Il se fractura la crâne, ce qui mit fin à sa carrière comme joueur de hockey.

Irvin fut engagé hier par le sénateur Donat Raymond, sur la recommandation de Tom Gorman. Le gérant Connie Smythe, des Leafs de Toronto, a été le premier à féliciter son ancien instructeur de sa nomination comme pilote du Bleu Blanc Rouge.

Irvin aura l'aide d'un comité composé du sénateur Raymond, B. C. Coleman, Len Peto et Tommy Gorman, gérant général de la Canadian Arena Company. Dans ce comité, Gorman représenterait la Canadian Arena, comme "agent de liaison". Len Peto est un directeur du Forum, et vice-président de la Canadian Car and Foundry, et Coleman, est vice-président du chemin de fer Pacifique Canadien.

Irvin croit que ce qui serait le mieux pour les Canadiens la prochaine saison, serait ceci: un mélange des meilleurs joueurs de cet hiver avec trois ou quatre joueurs d'expérience qui seraient obtenus d'autres clubs de la N. H. L., et trois ou quatre étoiles choisies parmi les rangs amateurs.

Le nouvel instructeur des Canadiens a quelques joueurs en vue dans la N. H. L., mais il a dit qu'il ne pourra révéler les noms de ces joueurs avant d'avoir eu une entrevue avec les directeurs du club.

"J'ai discuté la liste des joueurs amateurs avec Paul Haynes, le recruteur du club, et Dick Irvin, et j'ai été étonné de constater que Paul a choisi un nombre considérable de joueurs. Je suis assuré que de ce groupe, nous pourrions choisir quelques joueurs qui pourraient faire belle figure dans la N. H. L."

Les Canadiens se sont entraînés à Montréal ou tout près de la ville depuis deux saisons. Irvin croit qu'il est plus profitable pour un club de s'entraîner assez loin de la ville et il a l'intention de faire ceci avec les Canadiens l'automne prochain.

"Quand tous les joueurs sont ensemble, il est plus aisé de les diriger et l'esprit de corps y gagne. Je ne voudrais pas aller trop loin de Montréal, mais il nous faudrait un hôtel convenable et une palinoire assez grande pour les pratiques".

"Il est trop tôt pour dire quels joueurs des Canadiens resteront avec le club la saison prochaine, a dit Irvin. Il est quelquefois possible pour un club qui a connu une mauvaise saison de remporter de brillants succès l'année suivante en ne faisant que deux ou trois changements dans son alignement, et en ajoutant deux ou trois étoiles à ses autres joueurs. Pour avoir un club puissant, je crois qu'il faut six joueurs sur lesquels on puisse compter en tout temps. Chaque joueur ne peut être une étoile de premier plan, après tout".

Irvin a l'intention de continuer avec les Canadiens une expérience qu'il a tentée avec Toronto cette saison, c'est-à-dire garder 20 ou 21 joueurs avec le club. Irvin a dit que "tout club qui joue souvent deux soirs de suite en fin de semaine a besoin de joueurs frais et dispos et le meilleur moyen d'en avoir c'est de garder quelques substituts avec le club-tout le temps".

Irvin partira bientôt pour retourner chez lui à Regina, où il restera jusqu'à la fin de septembre avant de revenir à Montréal pour préparer l'entraînement des Canadiens. Il n'a pu dire si Toe Blake serait mis en vente par le club. Plusieurs clubs ont déjà fait des offres pour Blake, et les Leafs ont même renouvelé leur offre il y a trois jours.

es Stampede se préparent

Montreal, 18. — Quelques heures après leur arrivée dans cette ville pour leur série finale de la coupe contre le Kirkland Lake, dont la première partie sera jouée samedi, les Stampede de Calgary se sont livrés à une pratique hier. Les champions de l'Ouest du Canada sont arrivés ce matin après un long voyage de 24 heures en train de Port-Arthur où ils ont battu les Car Cats lundi soir pour passer dans la série finale.

La grande surface de la glace du Maple Leaf Garden qui est habituellement une sorte de révélation pour les clubs visiteurs, n'a pas semblé inquiéter les Stampede. Chuck Gillman, ancien joueur de Stratford et St. Catharines et l'un des rares joueurs du club qui soient déjà venus dans l'est, a déclaré que la palinoire de Calgary pouvait être favorablement comparée en grandeur à celle du Garden. Le Kirkland Lake s'est livré à une légère pratique, hier matin, et il a assisté à l'entraînement du Calgary dans l'après-midi.

Les Yankees triomphent des Athlétiques

Philadelphie, 18. — Les Yankees de Joe McCarthy ont pris leur revanche hier pour l'échec subi aux mains des Athlétiques lors de l'inauguration de la saison de la Ligue de baseball Américaine. Les New-Yorkais ont vaincu le club local par un résultat de 4 à 1, dans la deuxième partie de la saison, la seule joue disputée hier dans les séries des Ligues majeures, les autres ont été remises à cause de la pluie.

Monte Pearson a tenu les Athlétiques à quatre coups sûrs et Charly Keller a été le gros canon de l'attaque.

Keller, qui commence sa deuxième saison avec les Yankees, a frappé un coup de circuit à la sixième manche, et il a fait compter un autre point avec un coup simple à la septième. Keller a compté un autre point lui-même à la quatrième manche après avoir reçu un but sur balles.

Les Yankees ont pris les devants à la quatrième grâce à un but sur balles à Keller et des simples de Bill Dickey et Joe Gordon. Keller a frappé son circuit à la sixième et à la septième, un but sur balles, un sacrifice, un simple de Frank Crosetti, un retrait au premier but, et deux simples de George Selkirk et Keller ont produit deux autres points.

Pearson n'a accordé qu'un coup, un simple de Bill Lillard, dans les cinq premières manches, mais les Athlétiques ont évité un blanchissage lorsqu'ils ont compté un point à la sixième grâce à un deux-but de Benny McCoy, et un simple de Wally Moses.

L'autre coup de Philadelphie a été un simple de Jack Siebert à la septième manche. Pearson a retiré cinq frappeurs au marbre, et il n'a donné que deux buts sur balles.

Les Yankees n'ont frappé que sept coups contre Nelson Potter, qui a été en place à un frappeur à la cédée à la huitième, et Bill Beckman a tenu les champions en respect complet à la neuvième.

Résultat détaillé de la joute:

	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
Crosetti, a.c.	3	0	1	3	
Rolfe, 3b.	5	1	0	3	
Selkirk, c.d.	4	0	1	2	
Keller, c.g.	4	2	2	4	
Dickey, r.	4	0	1	5	
Henrich, c.c.	3	0	0	0	
Gordon, 1b.	4	0	1	4	
Dahlgren, 2b.	3	1	1	2	
Pearson, 1.	2	0	0	2	
Totaux	32	4	7	27	13

	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
McCoy, 2b.	3	1	1	3	
Moses, c.d.	4	0	1	3	
Simmons, c.g.	4	0	0	3	
Johnson, c.	3	0	2	0	
Siebert, 1b.	3	0	1	8	
Hayes, r.	3	0	0	5	
Rubeling, 3b.	3	0	0	4	
Lillard, a.c.	2	0	1	2	
zGantenbein	1	0	0	0	
Bratton, a.c.	0	0	0	1	
Potter, 1.	2	0	0	1	
zZ Miles	1	0	0	0	
Beckman, 1.	0	0	0	0	
Totaux	29	1	4	27	11

z—A frappé pour Lillard à la 8e.

z—A frappé pour Potter à la 8e.

New-York . . . 000101200—4
Philadelphie . . . 000001000—1
Sommaire: Erreur: aucune.

Points produits par Gordon, Keller 2; Moses, Rolfe. Deux-but: McCoy.

Circuit: Keller. Sacrifice: Pearson.

Double-jeu: Dahlgren à Crosetti.

à Dahlgren; Rolfe à Dahlgren; Rubeling à McCoy à Siebert. Laisses

sur les buts: New-York 9; Philadelphie 3. Buts sur balles de Potter 5;

Pearson 2; Beckman 2. Retirés au bâton, par Potter 4; Pearson 5.

Coups sûrs, sur balles de Potter, 7 en 8 manches; Beckman, 0 en 1

manche. Lanceur perdant: Potter.

Arbitres: Quinn, Pipgras et Summers.

Temps: 1.59. Assistance de 4,000 personnes.

Aujourd'hui: New-York à Philadelphie

Boston à Washington, Phila.

Cleveland à Chicago, Phila.

Saint-Louis à Detroit, Phila.

Le classement:—

	G.	P.	P.C.
Boston	1	0	1000
Saint-Louis	1	0	1000
Cleveland	1	0	1000
New-York	1	1	500
Philadelphie	1	1	500
Detroit	0	1	1000
Chicago	0	1	1000
Washington	0	1	1000

Aujourd'hui: New-York à Philadelphie

Boston à Washington, Phila.

Cleveland à Chicago, Phila.

Saint-Louis à Detroit, Phila.

Le classement:—

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	1	0	1000
Brooklyn	1	0	1000
Pittsburgh	1	0	1000
Philadelphie	1	0	1000
Chicago	0	1	1000
New-York	0	1	1000
Saint-Louis	0	1	1000
Boston	0	1	1000

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

Aujourd'hui: Chicago à Cincinnati

Brooklyn à Boston

Philadelphie à New-York

Pittsburgh à Saint-Louis

Le résultat du hockey

Hier:—

Chicago à Cincinnati, Phila.

Brooklyn à Boston, Phila.

Philadelphie à New-York, Phila.

Pittsburgh à Saint-Louis, Phila.

Le classement:—

Cincinnati

Brooklyn

Pittsburgh

Philadelphie

Chicago

New-York

Saint-Louis

Boston

La Hongrie semble se rapprocher de la Russie soviétique

Mission commerciale yougoslave à Moscou — On croit que l'Italie s'emparerait de la Dalmatie et de la Croatie

Des escadres de cinq nations croisent près des Dardanelles — La flotte italienne est rassemblée dans la mer Egée — Manoeuvres de la flotte russe dans la mer Noire

Budapest, Hongrie, 18 (A.P.) — Des gens à l'ordinaire bien informés prétendent que la Hongrie songe à se rapprocher de la Russie soviétique afin de parer à une invasion possible des Balkans par l'Allemagne. Après la Roumanie et la Yougoslavie, qui semblent s'être tournées du côté de Moscou, la Hongrie, que l'on a tenue longtemps pour la nation la plus violemment opposée aux Soviets de toute l'Europe, serait disposée à en faire autant. On croit comprendre que la Russie est hostile à toute pénétration allemande dans les Balkans et qu'elle serait en mesure d'exercer sur l'Allemagne des pressions suffisantes pour l'amener à renoncer à tout projet de ce genre.

Le gouvernement yougoslave a annoncé qu'une mission commerciale se rendrait prochainement à Moscou; les relations commerciales pourraient servir à amorcer la reprise des relations diplomatiques rompues depuis la révolution russe. On rapporte que la Roumanie,

qui craint que la Russie ne cherche à reprendre la Bessarabie, qui lui a appartenu autrefois, aurait conclu avec elle un accord à l'effet que les deux armées se retireraient à six milles de la frontière.

On fonderait beaucoup moins d'espoir depuis quelques jours en Hongrie sur l'Italie pour empêcher l'Allemagne de pénétrer dans les Balkans. On commence plutôt à soupçonner que l'Italie s'emparerait de la Dalmatie et de la Croatie, même si l'armée allemande envahissait les Balkans.

On a déjà rapporté la présence en Yougoslavie, en Roumanie et en Turquie de milliers d'Allemands que l'on tient comme un signe avant-coureur d'une invasion allemande. On a également rapporté que ces Etats avaient pris des mesures sévères pour expulser les étrangers jugés indésirables. On rapporte maintenant que les autorités hongroises seraient à l'enquête sur l'arrivée en Hongrie de nombreux Allemands dont trois cents seraient des agents de la po-

lice secrète qui ont déjà opéré à Vienne et à Prague avant l'arrivée de troupes allemandes.

On rapporte également que la Roumanie songerait à prendre sa place dans le système de défense organisée par les Alliés dans le Proche-Orient avec le concours de la Turquie.

On fait observer également que les escadres de cinq nations croisent actuellement à proximité des Dardanelles, qui relient la mer Noire à la Méditerranée. La flotte italienne s'est rassemblée dans la mer Egée pour tenir ce qu'elle appelle "ses manoeuvres ordinaires de printemps". Les Alliés auraient aussitôt pris des contre-mesures dans la région des Dardanelles pour parer à toute éventualité. La Turquie a envoyé le cuirassé *Yavuz* et d'autres unités navales dans la mer de Marmara, près de Gallipoli. La flotte russe tiendrait des manoeuvres dans la mer Noire et aurait miné l'entrée de ses grands ports d'Odessa et de Batoum.

cas d'envoi de corps expéditionnaires. Quant à la théorie du "pêche" et de la "vertu", elle est fort précieuse. On verra ce qu'elle va nous donner, en pratique.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Cela fait de cette histoire de Fanystelle un récit extrêmement intéressant. Il faut féliciter M. Bernier du travail qu'il s'est imposé, et la Société Historique de Saint-Oniface de l'esprit d'initiative dont elle a fait preuve en assurant la publication de l'ouvrage.

Du reste, ce n'est là que l'un des aspects de son travail fécond, sur lequel nous espérons avoir l'occasion de revenir l'un de ces jours.

O. H.

Risques en temps de guerre

L'industrie de l'agriculture comporte bien des risques dont les uns ne peuvent l'être, dit l'Office du ravitaillement en produits agricoles. Il y a un risque très dangereux que l'on peut éviter très aisément, c'est d'être insuffisamment renseigné sur les problèmes de la production.

Depuis bien longtemps, les scientifiques agricoles et les expérimentateurs sont à l'oeuvre dans le laboratoire et dans le champ. Leur objet est de fournir au cultivateur des renseignements pratiques, complets, à la page, sur les meilleures pratiques de production agricole et animale et sur la façon de révenir les pertes par les insectes et les maladies. Aidés par les connaissances accumulées et stimulés par les besoins de la production en temps de guerre, ces hommes travaillent d'une façon plus active que jamais pour aider et servir le producteur.

Les renseignements incomplets sont tout aussi dangereux dans la culture que dans toute autre industrie; on peut éviter les risques de ce genre en mettant à profit les conseils et les renseignements que les autorités fédérales et provinciales offrent au cultivateur, et qui traitent de presque toutes les phases de l'industrie de la culture. L'hiver fournit tous les loisirs nécessaires pour se renseigner. Toutes les demandes de renseignements de ce genre devraient être adressées à la ferme ou station expérimentale fédérale la plus proche, au collège d'agriculture, ou au ministère fédéral ou provincial de l'agriculture.

LE CHRIST

Encyclopédie populaire des connaissances christologiques. Ouvrage écrit en collaboration (26 collaborateurs). Volume relié de 1265 pages. Au comptoir ou par la poste \$3.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La sainte liberté des enfants de Dieu

Discours du Saint-Père aux paroisses de Rome

Ils sont grands, chers fils et chères filles, les soucis quotidiens qui nous viennent du dehors, causés par la sollicitude de toutes les Eglises et par les maux dont l'humanité souffre à l'heure présente et que Notre coeur ressent si douloureusement; mais le poids de tant de préoccupations et d'angoisses ne peut appesantir Notre front et Notre âme au point de Nous faire oublier le peuple romain. Ce peuple, dont, après Nous en avoir fait le fils, l'impénétrable conseil divin, qui gouverne tout, a voulu que Nous fussions le Père et le Pasteur; le peuple romain qui, gouverné et guidé avec tant de constance et d'abnégation par ses curés pleins de zèle — auxquels Nous tenons à renouveler ici le témoignage de Notre satisfaction, de Notre gratitude et de Notre particulière affection — a déjà su trouver plus d'une fois l'occasion de Nous manifester sa foi et sa filiale dévotion. La première démonstration, et combien émouvante, Nous en vint le soir du 2 mars de l'an dernier, quand le fardeau du suprême Pontificat tomba inopinément sur Nos épaules. Nous en contemplâmes encore le spectacle grandiose alors que, couronné de la tiare, symbole de tant et si formidables responsabilités, Nous levâmes sur vous et sur le monde Notre main bénissante. Nous fûmes les témoins émus de votre ferveur quand Nous rendîmes successivement au Latran, à Sainte-Marie majeure, au Quirinal, au milieu des manifestations ardentes de fides et d'amour des foules accourues à Notre passage: événements mémorables, dont l'image et l'écho ne s'effacent jamais dans Notre coeur.

L'imposante colonnade de Bernin, que vous avez traversée pour venir ici affirmer et confirmer votre foi, étend ses grands bras en un geste symbolique comme pour dire aux voyageurs de toute langue et de tout pays que le grand temple, surmonté de la croix regardant le Latium, l'Italie et le monde, est prêt à les accueillir tous dans la vérité et dans la charité. Mais bien que ce geste d'accueil affable s'adresse à toutes les brebis du Pasteur universel, c'est à vous spécialement que Nos bras et Nos coeurs s'ouvrent dans un élan de tendresse paternelle, fils bien-aimés, à vous qui Nous êtes unis non seulement par la communauté de la foi et les liens mystiques de notre charge pastorale, mais aussi par le sentiment d'amour et de fierté qui nous fait reconnaître dans l'*Alma Urbs* Notre patrie terrestre de Notre mère.

En cette heure tranquille que Nous consacrons à la prière et au sacrifice eucharistique, règne une atmosphère de saints et touchants souvenirs. Ici, au coeur de la Rome chrétienne, près du sépulcre glorieux de son premier évêque, sous ces voûtes majestueuses où monte chaque année l'hymne de triomphe: *O felix Roma*, l'Inimitié vient si profonde entre le pasteur et son troupeau, qu'on éprouve d'une manière presque sensible la vérité de ces paroles du Maître: *Cognosce (oves) meas, et cognoscat me mae* (Jo, x, 14). Cette atmosphère tout imprégnée de bénédictions divines et de grâces naturelles remplit Notre coeur d'une joie reconnaissante, qui Nous fait dire avec le Psalmiste: *Repleuit de gaudio cor nostrum* (Ps. CXXV, 2). Et tandis que ce cri monte de Notre coeur à Nos lèvres, Nous nous souvenons qu'aujourd'hui même, en ce quatrième dimanche de Carême, placé au milieu du temps consacré à la messe: *Lactare, Jerusalem, et convallentur facite, omnes qui diligitis eam: gaudete cum latitia, qui in tristitia fuistis*. Réjouis-toi, ô Jérusalem, et assemble-toi, vous tous qui l'aimez. Tressaillez de joie, vous qui avez été dans la tristesse. (Cf. Is. LXVI, 10-11). Oui, l'Eglise se fait messagère de joie aujourd'hui; elle orne de fleurs ses autels, elle entend de nouveaux harmonies de l'orgue, elle permet à ses ministres de revêtir des ornements roses.

Peut-être serez-vous surpris d'entendre votre Père dans le Christ vous parler de joie, en un moment où les préoccupations du présent et les menaces d'un avenir incertain, encore plus sombres pour l'humanité vous oppriment; alors que, comme cette année, commencée parmi tant de peines et d'angoisses, peut bien encore réserver d'épreuves et de douleurs au monde.

Chers fils, si l'Eglise, dont la sagesse éducatrice unit dans une parfaite harmonie l'austérité et la douceur, vous invite aujourd'hui à "jouir avec allégresse, vous qui étiez dans la tristesse", et si Nous-mêmes, en cette heure d'intime rencontre, Nous n'hésitons pas à vous redire cette admirable consigne, ce n'est pas parce que Nous méconnaîtrions vos inquiétudes. Ce *lactare*, qui sort de la bouche maternelle de l'Eglise, veut vous enseigner à trouver la joie sereine de l'âme même dans les souffrances de la nature et dans les amertumes du coeur. Ecoutez plutôt: dans l'Eptre de ce jour, tirée de la Lettre de saint Paul aux Galates (IV, 22-31), l'Eglise rappelle aux fidèles qu'ils ont été faits par la grâce fils de Dieu, non pour le servir en esclaves, mais comme hommes appelés à la liberté. Ainsi, elle leur rappelle en quelques mots la dignité humaine, et surtout de l'âme chrétienne lavée dans le sang rédempteur.

Comment n'éprouverions-nous pas un sentiment de fierté et de joie devant cette pensée! La sainte Eglise, Epouse mystique du Christ, Mère féconde, dont Sarah ne fut qu'une pâle figure, n'engendre pas des esclaves, comme Agar. L'antique paganisme faisait de la masse des hommes les instruments irresponsables et les victimes impuissantes d'une tyrannie personnelle ou collective. Dans ce misérable

troupeau d'une humanité presque inconsciente, quelques mauvais pasteurs subjuguaient, opprimaient, massacraient ou abrutissaient dans un travail sans espérance et sans amour la multitude grégaire des asservis. O Christ! O Sauveur! Votre doctrine de la fraternité universelle, votre loi d'universelle charité ont rendu à la personne humaine l'inviolable liberté de vous servir en toute pureté et sécurité de conscience: *qua liberate Christus nos liberavit!* Soyez-en à jamais bénis! Et n'est-il pas juste qu'à ce propos vos enfants, héritiers de la future Jérusalem, se renvoient l'un à l'autre le cri de joie: *lactare, Jerusalem?*

Nous n'ignorons donc pas ni ne méconnaîtrions vos afflictions, mais Nous voudrions vous enseigner à faire resplendir sur cet océan en tempête, en ce ciel obscur par les nuages, un pur rayon de soleil. La lumière de l'âme, même au fort des ténèbres de la tribulation, est la confiance filiale en la Providence divine. Au milieu de la nuit la plus noire, sur la cime des monts neigeux, le voyageur attend anxieusement le lever limpide et radieux de l'aurore, qui a ravi les artistes et les poètes de tous les siècles. Mais l'attente des voyageurs, le rêve des poètes sont parfois déçus, tandis que ne l'est jamais la confiance chrétienne, qu'engendrent les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité.

Les âmes dans lesquelles la foi a poussé des racines profondes, et dont la vie s'efforce de s'y conformer par un constant accomplissement du devoir, sont sur la voie de la vraie félicité, qui seule peut rassasier le coeur humain: la possession de Dieu. Unies à ce souverain bien, par le moyen de la foi, qui soutient l'espérance et fait fleurir la charité, ces âmes se délient victorieusement de l'esclavage des biens de la terre, et acquiescent, à l'égard de tout ce que le monde peut donner ou refuser, cette indépendance libératrice, qui est la marque des enfants de Dieu. La pensée consciente et habituelle de cette filiation divine produit en elle un sentiment d'indéfectible sécurité, même au milieu des souffrances de la vie. Le sol peut trembler sous leurs pas; elles ne tremblent pas. En elles se vérifient les consolantes paroles, que l'Apôtre des nations adressait aux chrétiens de la primitive Eglise romaine: *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* (Rom. VIII, 28). Et déjà, le Psalmiste chantait: *Abandonne-toi à Dieu, et il te nourrira* (Ps. LIV, 22).

Ces dernières paroles reçoivent un merveilleux *confirmatur* dans l'Evangile d'aujourd'hui, qui raconte comment Jésus nourrit avec cinq pains d'orge et deux poissons une multitude (Joan, VI). Mais Dieu donne à ceux qui croient en lui bien plus que la simple nourriture du corps; la prodigieuse distribution des pains figurait, en effet, la future institution de la sainte Eucharistie et la multiplication qui serait indéfiniment renouvelée à travers les siècles, de cette nourriture des âmes.

C'est un mystère d'amour, une vision admirable et sublime, qui s'ouvre et se déploie sous notre regard. Ne voyez-vous pas en Jésus, qui multiplie le pain matériel, le prêtre éternel, qui lève les yeux au ciel, bénit le pain qu'il change en son corps très saint, le rompt et le donne à ses ministres pour qu'ils le distribuent à la foule des fidèles. Ne reconnaissez-vous pas dans les apôtres, qui donnent à la multitude ce pain reçu du Christ, les chefs prochains des évêques et des prêtres qui nourrissent du pain de la vie éternelle le peuple chrétien? Elevez le regard de votre foi, chers fils. Dans le sacrement de l'autel se trouve le centre de tout le christianisme: la vie et se tient au milieu de nous et avec nous jusqu'à la consommation des siècles, Dieu lui-même, Notre-Seigneur Jésus-Christ, jadis pèlerin sur la terre de Judée et de Galilée, et aujourd'hui Roi triomphant dans le ciel, qui mille fois chaque jour se cache dans nos tabernacles sous les espèces du pain transformé par les paroles et les mains des prêtres, et nous attend, nous invite, nous appelle près de lui à un repas divin, dans lequel il se donne lui-même en nourriture, comme un préluce du paradis, où, le voile de la foi s'étant déchiré, il se donnera face à face dans une vision d'éternelle joie.

Sur nos autels triomphe l'amour du Christ pour nous: là il trouve ses délices à demeurer avec les enfants des hommes; là il assemble son peuple, les brebis avec les pasteurs; il réunit les assises sacrées de toutes les nations chrétiennes dans un commun et universel hommage de foi, d'adoration, d'amour, de prière, de propitiation et de préparation pour la tranquillité et la paix des peuples.

Quand les empires du monde tressaillent et se heurtent comme les flots de l'océan, quand la terre tremble sous le fracas des canons, quand les mers ouvrent leurs abîmes pour engloutir hommes et richesses, quand, dans les cieux, des tempêtes plus implacables que les ouragans jettent la terreur sur les populations; que pouvons-Nous faire, chers fils, sinon tourner le regard vers le Dieu de nos tabernacles. Vainqueur du monde, Roi des siècles, qui gouverne les éclairs et les tonnerres retentissants, et qui tient dans ses mains les coeurs des rois et des chefs, qu'il dirige où il veut.

Oui, ô Jésus, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, ici, sur la tombe de votre premier Vicaire sur la terre, Pierre fondamentale de votre Eglise pour le salut du genre humain, Nous Nous prosternons, suppliants, avec tout votre peuple dispersé sur la face de la terre et avec le peuple de cette Rome dont, par un dessein sage, inscrutable, et

HEURES D'AFFAIRES :
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Le samedi : 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

CONFIEZ-NOUS LA GARDE de vos FOURRURES

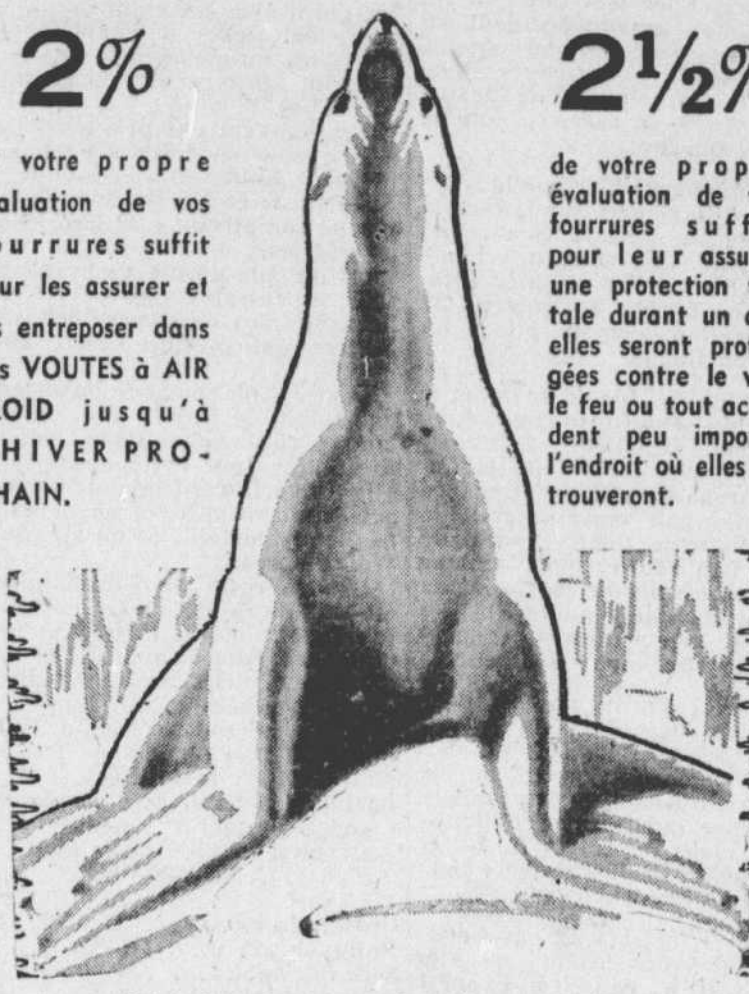
elles seront protégées contre LES MITES — LE FEU — LE VOL — dans nos VOUTES A AIR FROID.

RIEN A PAYER MAINTENANT

2% 2 1/2%

de votre propre évaluation de vos fourrures suffit pour les assurer et les entreposer dans nos VOUTES à AIR FROID jusqu'à l'HIVER PROCHAIN.

de votre propre évaluation de vos fourrures suffit pour leur assurer une protection totale durant un an; elles seront protégées contre le vol, le feu ou tout accident peu importe l'endroit où elles se trouveront.



faites-les réparer pendant la morte saison

Appelez :

PLateau 5151 - local 333

et nous irons les chercher à votre porte (limites de la ville)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

par une providentielle préparation des événements, vous avez fait la partie choisie de votre troupeau, la plus proche du Pasteur universel, qui le garde en votre nom. Ce peuple, qui Nous entoure comme des fils autour de leur Père, ce sont vos brebis, qui vous connaissent, qui vous aiment, qui écoutent votre voix, qui vous suivent vers les pâturages salubres et divins, qui sont gardées par de fidèles pasteurs à vous tout dévoués, et défendues contre les loups et les mercenaires. Protégez, ô bon Pasteur, ce troupeau bien-aimé; inspirez et conservez dans les coeurs de vos fidèles cet amour pour vous que l'âge n'atteint pas, mais développe; que l'amitié ne corrompt pas, mais excite; que la parole ne trouble pas, mais enflamme; que la vie conjugale ne contamine pas, mais sublimise; que le dernier jour transforme en sourire et en une espérance du paradis dans l'au-delà. Que triomphe dans les âmes, ô Jésus, le règne de votre amour; qu'il sorte des catacombes, qu'il jaillisse des amphithéâtres et des cirques, des basiliques et des cloîtres, des églises et des palais; qu'il respande, dans les arts, dans les refuges de la douleur et dans les ateliers de travail, dans la sérénité des champs et dans l'ouragan des batailles. Oui, ô Jésus, que de cette Rome qui apparaît aux nations sacrée et vénérable pour les tombeaux de vos illustres apôtres, pour les autels des martyrs et des saints, les oracles infallibles inspirés par vous, la solennité de vos saints mystères, que de cette Rome votre douce puissance, qui tranquillise Rome et l'Italie, s'étende sur l'océan troublé du monde comme une arche et une aurore de paix. Descendez de la montagne, comme dans la nuit qui suivit la multiplication des pains; marchez sur les flots, retenez les vents, calmez la tempête, rassurez la barque secouée de vos apôtres, dissipez les ténèbres et conduisez-nous au port de la paix. Faites que les hommes sentent que vous êtes la lumière du monde et retournent vers vous; qu'ils déposent les armes à vos pieds; que sur

Echos des dernières élections

Yves-Albert Wattier, 2313 rue Bélanger, qui était accusé de personification d'électeur et contre lequel, dans la nuit du 25 au 26 mars dernier, la police municipale exécutait un mandat de perquisition et saisissait des lois électorales, des formulaires de procuration pour les agents d'élections, des instructions fournies par l'officier-rapporteur du comté de Maisonneuve-Rosemont et une grosse de crayons et aussi des actes authentiques appartenant personnellement à Wattier, a été acquitté ce matin par le juge J.-C. Langlois.

Me Irénée Lagarde, qui défendait le prévenu, a demandé l'annulation du mandat de perquisition, ce qui lui fut accordé. Le plaignant n'était pas présent en Cour et la poursuite n'offrait aucune preuve dans l'affaire.

J.-E.

FOURNIER

Limitée

MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE

10 magasins

4,500 exemplaires sont partis

LA BROCHURE DE M. LEOPOLD RICHER SUR LES EVENEMENTS DE 1917

4,500 exemplaires de la brochure de notre ami Richer sur les événements politiques de 1917 sont déjà vendus. Cela suffirait à montrer l'intérêt que suscite cette brochure de 48 pages (Collection du "Devoir"). Plus tard, lorsqu'elle sera devenue une curiosité, on regrettera vivement de ne pas se l'être procurée quand c'était si facile.

Elle se vend 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine franco; ou cent \$10, plus les frais de port. (Les commandes à la douzaine et à l'unité devront être rigoureusement accompagnées de leur prix). Les commandes doivent être adressées au Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal, Canada.

LES CADEAUX DE Première Communion

seront plus tard, pour votre enfant, ses plus chers souvenirs.

Ils valent bien la peine d'être choisis avec soin, dans un magasin qui vend seulement du religieux.

Grand assortiment. Prix très raisonnables.

Desmarais & Robitaille

Limitée

70 ouest, rue Notre-Dame — HArbour 3194